



# RAPPORT ANNUEL 2021

Le présent rapport annuel fournit un compte-rendu des activités de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) au cours de son exercice financier 2021, s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Depuis sa création en janvier 2013, la CSRC a entrepris divers projets d'envergure régionale dont plusieurs se sont concrétisés dans la dernière année. Ces derniers vous seront présentés dans les pages qui suivent.

# Table des matières

<b>Mot de la présidente</b>	<b>3</b>
<b>Rapport de la directrice générale</b>	<b>4</b>
<b>Mandat</b>	<b>5</b>
<b>Services corporatifs et collaboratifs</b>	<b>5</b>
<b>Dossiers relevant des services collaboratifs</b>	<b>6</b>
<b>Gouvernance et administration</b>	<b>8</b>
<b>Comités</b>	<b>9</b>
<b>Service d'urbanisme</b>	<b>10</b>
<b>Service de gestion des déchets solides</b>	<b>18</b>
<b>Office du tourisme Chaleur</b>	<b>30</b>
<b>Population</b>	<b>40</b>
<b>États financiers</b>	<b>43</b>



## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### Kim Chamberlain

*Conformément à la Loi sur la prestation des services régionaux, je suis heureuse de vous soumettre le rapport annuel de la CSRC qui fait état de ses réalisations au cours de l'année 2021.*

Je suis reconnaissante d'avoir été nommée comme présidente du conseil d'administration de la CSRC en juin 2021, à la suite de ma nomination à la mairie de la ville de Bathurst lors des dernières élections municipales. En 2021, le nouveau conseil d'administration de la CSRC a su poursuivre la réalisation des mandats fixés par le conseil d'administration précédent et a continué à veiller au bon fonctionnement de l'organisme tant du côté gouvernance que stratégique. Je tiens à souligner particulièrement le travail préparatoire au livre blanc sur la réforme de la gouvernance locale.

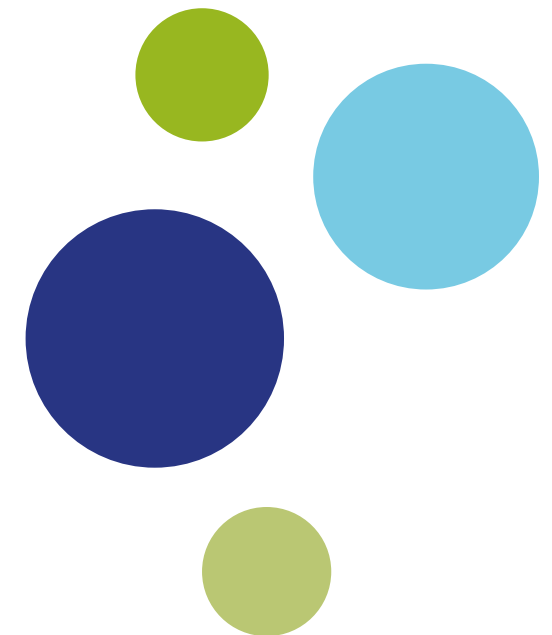
J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les membres du conseil d'administration qui ont terminé leur mandat en mai 2021 pour leur excellent travail. En effet, le nouveau conseil d'administration hérite d'un organisme bien structuré et en bonne position financière pour les années à venir, surtout avec l'arrivée de mandats additionnels.

Je remercie aussi les employés qui se dévouent quotidiennement à offrir un service de qualité auprès de leurs communautés membres. Je remercie également les membres du bureau de direction de m'avoir épaulée tout au long de l'année, le conseil d'administration (CA) pour son esprit régional et son excellente collaboration, et finalement, les élus provinciaux et fédéraux pour leur appui à l'avancement des dossiers régionaux qui nous tiennent à cœur.

Je vous invite donc à consulter les pages suivantes pour découvrir les activités entreprises par la CSRC au cours de l'année 2021.

Bonne lecture!

**Kim Chamberlain**





## RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### Jocelyne Hachey

**C'est avec fierté que nous vous présentons une revue des réalisations de l'année 2021. Cette année a été marquée par plusieurs projets, entre autres la rédaction et l'adoption d'un plan stratégique régional en matière de développement économique ainsi que la réalisation d'une étude pour élaborer des options de formules de partage des coûts pour les infrastructures sportives municipales.**

Il est aussi important de souligner que la CSRC a opéré à l'intérieur de son enveloppe budgétaire. Les états financiers audités, annexés à ce rapport, présentent l'état de sa situation financière de 2021.

En terminant, je souhaite souligner le travail hors pair de tous les employés. Je suis très reconnaissante de leur engagement envers nos communautés membres. Je les remercie pour leur dévouement et leur professionnalisme. Leur appui et esprit d'équipe auront facilité davantage mes responsabilités quotidiennes. Je tiens également à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration pour leur soutien incontournable tout au long de l'année.

Jocelyne Hachey



## Mandat

La CSRC est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL);
- Gestion des déchets solides.

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et de coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités;
- Collaboration régionale en matière de services de police;
- Planification régionale des mesures d'urgence;
- Planification des infrastructures régionales de loisir, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations;
- Planification régionale.



## Services corporatifs et collaboratifs

Le bureau de la direction générale est composé des deux employées suivantes :

- **Jocelyne Hachey**, directrice générale
- **Carolle Roy**, adjointe à la direction

## Dossiers relevant des services collaboratifs

### Réalisation d'une étude pour élaborer des options de formules de partage des coûts pour les infrastructures sportives municipales

La CSRC a sollicité les services d'un consultant afin d'élaborer des options de formules de partage des coûts pour les infrastructures sportives municipales de la région Chaleur. Une entente de service a ainsi été conclue avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick en décembre 2020. Celle-ci avait comme mandat de :

- élaborer plusieurs options de formules de partage des coûts, basées sur des critères pertinents et adaptés au contexte rural et interconnecté de la région Chaleur;
- proposer une catégorisation d'infrastructures locales, sous-régionales et régionales, incluant les délimitations territoriales pour chacune;
- utiliser les options de formules de partage des coûts élaborées pour attribuer les coûts de fonctionnement de chacune des infrastructures sportives aux communautés membres de la CSRC.

Un comité de travail, nommé par le conseil d'administration de la CSRC, a été mandaté pour analyser les options proposées par le consultant et apporter une recommandation au CA de la CSRC. Les membres du comité étaient composés des personnes suivantes :

- Lee Stever, maire adjoint de la ville de Bathurst
- Jean Guy Grant, maire de la ville de Beresford
- Luc Desjardins, maire du village de Petit-Rocher
- Donald Gauvin, représentant des DSL
- Joe Noel, maire du village de Belledune et membre d'office



Les résultats de l'étude ont été présentés au CA de la CSRC dans le cadre d'une réunion extraordinaire tenue le 4 mai 2021. Le procès-verbal de la réunion ainsi que l'étude sont affichés sur le site web de la CSRC au [www.csrc.ca](http://www.csrc.ca).

Étant donné que le dépôt de ce rapport coïncidait de très près avec la date des élections municipales, le conseil d'administration a choisi de ne pas recevoir ni d'adopter le rapport, et a recommandé que ce dernier soit présenté auprès des nouveaux membres du CA pour considération, vu la réforme imminente sur la gouvernance locale. L'étude a donc été présentée aux nouveaux membres le 18 août et ces derniers ont procédé à la réception du rapport par voie de résolution.

### Mise en place d'un plan stratégique régional en matière de développement économique

À la suite des travaux entrepris en 2020 pour élaborer un plan stratégique régional en matière de développement économique, le consultant, Ben Champoux, a présenté le résultat de ses consultations régionales auprès du CA de la CSRC dans le cadre d'une réunion ordinaire tenue le 17 mars.

Le mois suivant, soit le 21 avril, le CA a adopté le plan tel que présenté. Ce dernier était composé des trois grands piliers suivants :

1. Coordination régionale
2. Accessibilité
3. Qualité de vie

Le plan proposait aussi la mise en place d'une entité régionale de développement économique qui deviendra la porte d'entrée unique pour tous les intervenants (investisseurs potentiels, entrepreneurs, etc.) et partenaires stratégiques régionaux, provinciaux et fédéraux pour l'ensemble des dossiers reliés au développement économique.

Un forum régional a ensuite été organisé le 25 août afin de présenter les résultats du plan stratégique à tous les partenaires de la région Chaleur, y compris les représentants élus des communautés membres de la CSRC.



## Gouvernance et administration



### Composition du conseil d'administration

La CSRC est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quinze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

Au cours de l'année 2021, la CSRC a tenu treize réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC : [www.csrchaleur.ca](http://www.csrchaleur.ca).

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2021, le conseil d'administration était composé des maires et représentants des DSL suivants :

Membres	Présences	Absences
De janvier jusqu'aux élections municipales en mai		
Lee Stever, maire par intérim de Bathurst	5	0
Jean Guy Grant, maire de Beresford	5	0
Charles Doucet, maire de Nigadoo	5	0
Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher	5	0
Normand Doiron, maire de Pointe-Verte	5	0
Joseph Noel, maire de Belledune	5	0
Normand Plourde, DSL	4	1
Donald Gauvin, DSL	5	0
Carole Caron, DSL	5	0
Paul Robichaud, DSL	4	1

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2021, le conseil d'administration était composé des maires et représentants des DSL suivants :

Membres	Présences	Absences
Après les élections municipales en mai		
Kim Chamberlain, mairesse de Bathurst	8	0
Edgar Aubé, maire de Beresford	8	0
Charles Doucet, maire de Nigadoo	7	1
Rachel Boudreau, mairesse de Petit-Rocher	7	1*
Maxime Lejeune, maire de Pointe-Verte	8	0
Paul Arseneault, maire de Belledune	8	0
Donald Gauvin, DSL	8	0
Paul Robichaud, DSL	8	0
Laura McNulty, DSL	8	0
Darryl Branch, DSL	6	2**
*Réjean Guitard, substitut Petit-Rocher	1	N/A
**Nathalie Paulin, substitut DSL	2	N/A

## Comités

### Bureau de direction

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2021, le bureau de direction était composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Maire Joseph Noel, président	1	0
Maire Charles Doucet, vice-président	1	0
Maire Lee Stever, 3 <sup>e</sup> dirigeant	1	0

Les membres se sont réunis une fois, soit le 16 février 2021 pour discuter des sujets suivants :

- Révision de la politique d'achat
- Révision d'une demande d'appels d'offres pour les travaux généraux au site d'enfouissement Red Pine
- Comité de surveillance Red Pine

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2021, le bureau de direction était composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Mairesse Kim Chamberlain, présidente	2	1
Maire Maxime Lejeune, vice-président	2	1
Maire Charles Doucet, 3 <sup>e</sup> dirigeant	3	0

Les membres se sont réunis trois fois, soit le 11 août, le 15 novembre et le 2 décembre pour discuter des sujets suivants :

- Comité de surveillance Red Pine
- Formule de partage des coûts pour les infrastructures municipales
- Préparation du forum régional du 25 août en matière de développement économique
- Service d'urbanisme
- Travaux d'infrastructure au site d'enfouissement Red Pine

### Comité de soutien et de surveillance

Le Comité de soutien et de surveillance s'est réuni 2 fois en 2021. La première fois, pour réviser les états financiers audités de 2020 et, la deuxième fois, pour réviser le budget de 2022.

Le comité est composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Sonia Gauvin, CPA, CMA, trésorière, Bathurst	2	0
Marc-André Godin, directeur général, Beresford	2	0
Donna Landry directrice générale, Nigadoo et Pointe-Verte	1	1
Magali Courtin, directrice générale, Petit-Rocher	2	0
Landon Lee, directeur général, Belledune (janvier à juillet 2021)	1	0
Scott Ferguson, directeur général, Belledune (août à décembre 2021)	0	1
Denis Bujold, gestionnaire des services locaux	2	0



## Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme a pour mandat d'effectuer un grand nombre de tâches découlant de la Loi sur l'urbanisme. Toutes les municipalités et tous les districts de services locaux (DSL) de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) reçoivent leurs services de planification du Service d'urbanisme, à l'exception de la Ville de Bathurst qui a son propre service à l'interne. Ces municipalités sont toutes dotées d'outils régissant l'urbanisme, la construction et le lotissement sur leur territoire respectif. Les DSL de Robertville, Dunlop, Tétagouche-Nord, Big River et Bathurst (en partie) sont assujettis à un plan rural comprenant des dispositions de zonage.

Au cours de la dernière décennie, les plans d'aménagement et les dispositions de zonage des municipalités de Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Belledune ont fait l'objet d'une révision en profondeur.

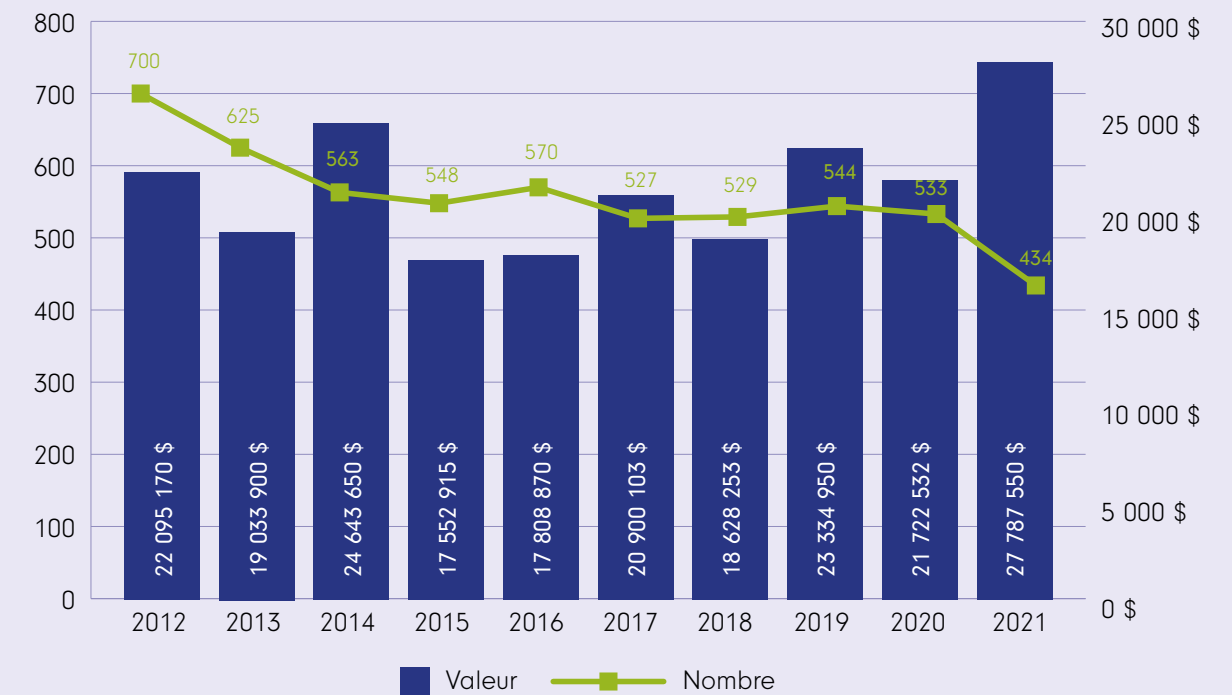
Un certain nombre de plans ruraux sont en vigueur dans les DSL de la CSRC.

Chaque année, les documents d'urbanisme sont amendés afin de permettre des aménagements non prévus ou non conformes. En 2021, le Service d'urbanisme a travaillé sur six nouveaux projets d'amendements ou de rezonage. Il y a eu deux projets à Belledune; un pour une carrière et un autre pour un logement récréatif pour la période estivale. Il y a eu quatre projets à Pointe-Verte; deux pour des cimetières d'automobiles, un pour la vente de pièces de motoneige et un pour un garage de mécanique.

Avant de délivrer le permis de construction, les inspecteurs doivent réviser les plans et s'assurer que les projets sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur et aux normes prescrites par le Code national du bâtiment. Une fois le permis délivré, les inspecteurs doivent effectuer un certain nombre d'inspections pour s'assurer de la conformité des travaux. En 2021, 433 dossiers d'inspection ont été fermés. Les inspecteurs de la CSRC sont tous membres de « The New Brunswick Building Officials Association (NBBOA) ». Deux inspecteurs ont une certification de niveau 3. Le troisième inspecteur a une certification de niveau 2 et est qualifié niveau 3.

En 2021, le Service d'urbanisme a délivré 434 permis de construction pour une valeur totale de 27,7 millions de dollars, dont 17,9 millions de dollars dans les municipalités et 9,8 millions de dollars dans les régions non incorporées. Le nombre de permis délivrés a diminué de 18,6 % par rapport à l'année précédente et la valeur a augmenté de 27 %.

### Permis de construction



### Liste des employés :

- Marc Bouffard, directeur de la planification (1<sup>er</sup> janvier au 31 mars)
- Benjamin Kocyla, directeur de la planification (15 avril au 31 décembre)
- Yvon Frenette, agent d'aménagement
- Marcel Doiron, inspecteur des constructions
- Stéphane Doucet, inspecteur des constructions
- Line Cormier St-Cyr, secrétaire administrative



Rapport de construction des municipalités

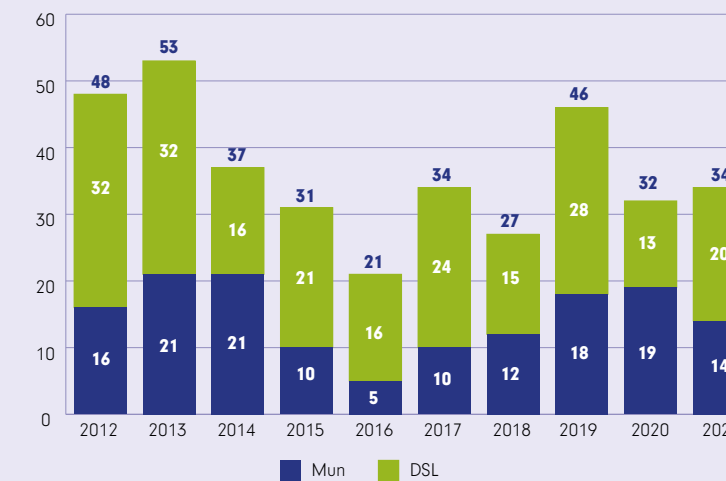
Secteur	Belledune (v)		Beresford (v)		Nigadoo (v)		Petit-Rocher (v)		Pointe-Verte (v)		Total	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. mobiles & récréatifs	3	294 000 \$	5	287 000 \$	1	40 000 \$	0	- \$	1	40 000 \$	10	661 000 \$
Résidentiel-uni et bi	10	997 800 \$	44	2 769 600 \$	9	300 100 \$	20	335 400 \$	13	306 000 \$	96	4 708 900 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	1	300 000 \$	4	2 100 000 \$	0	- \$	0	- \$	5	2 400 000 \$
Commercial	2	242 400 \$	5	801 600 \$	0	- \$	6	335 500 \$	0	- \$	13	1 379 500 \$
Industriel	1	2 200 000 \$	1	2 100 000 \$	1	455 000 \$	0	- \$	0	- \$	3	4 755 000 \$
Institutionnel	0	- \$	1	4 000 \$	6	2 356 000 \$	3	456 300 \$	0	- \$	10	2 816 300 \$
Divers & Accessoires	5	113 000 \$	46	777 750 \$	17	141 200 \$	26	119 000 \$	6	61 000 \$	100	1 211 950 \$
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>3 847 200 \$</b>	<b>103</b>	<b>7 039 950 \$</b>	<b>38</b>	<b>5 392 300 \$</b>	<b>55</b>	<b>1 246 200 \$</b>	<b>20</b>	<b>407 000 \$</b>	<b>237</b>	<b>17 932 650 \$</b>

Rapport de construction des DSL

Secteur	Allardville (p)		Bathurst (p)		Beresford (p)		New Bandon (p)		Total	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. mobiles & récréatifs	1	2 000 \$	14	1 180 000 \$	10	466 000 \$	6	248 000 \$	31	1 896 000 \$
Résidentiel-uni et bi	7	61 100 \$	35	2 782 500 \$	42	2 747 900 \$	4	330 500 \$	88	5 922 000 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commercial	1	10 000 \$	1	270 000 \$	0	- \$	0	- \$	2	280 000 \$
Industriel	0	- \$	4	387 000 \$	1	50 000 \$	0	- \$	5	437 000 \$
Institutionnel	0	- \$	0	- \$	1	333 000 \$	0	- \$	1	333 000 \$
Divers & Accessoires	8	119 000 \$	21	244 100 \$	35	488 800 \$	6	135 000 \$	70	986 900 \$
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>192 100 \$</b>	<b>75</b>	<b>4 863 600 \$</b>	<b>89</b>	<b>4 085 700 \$</b>	<b>16</b>	<b>713 500 \$</b>	<b>197</b>	<b>9 854 900 \$</b>

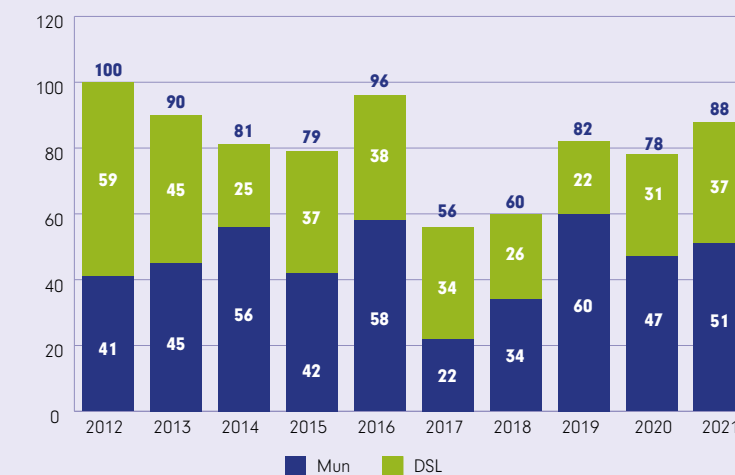
La construction résidentielle a augmenté de 0,06 % comparativement à l'année précédente. Il s'est construit 34 nouvelles habitations unifamiliales en 2021, comparativement à 32 l'année précédente.

Nouvelles habitations à logement unique



La municipalité de Beresford a une nouvelle habitation à logements multiples et la municipalité de Nigadoo en compte quatre. Après avoir enregistré un certain déclin entre 2012 et 2015, le nombre de nouvelles unités de logement créées dans le cadre de nouvelles constructions, de travaux de rénovation ou d'agrandissement est à la hausse depuis 2016. Depuis 2012, 81 nouvelles unités de logement ont été créées en moyenne chaque année.

Unités de logements créées



Afin de donner une image plus représentative de l'activité de construction sur l'ensemble du territoire desservi par la CSR Chaleur, les données de construction du Service d'urbanisme de la CSR Chaleur ont été combinées avec celles de la Ville de Bathurst. En tout et par tout, 760 permis ont été délivrés sur tout le territoire, pour une valeur totale de 39,8 millions de dollars.

Rapport de construction cumulatif

Secteur	Bathurst (v)		Municipalités CSRC		DSL CSRC		Total		
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	%
Log. mobiles & récréatifs	0	- \$	10	661 000 \$	31	1 896 000 \$	41	2 557 000 \$	7 %
Résidentiel-uni et bi	172	4 905 931 \$	96	4 708 900 \$	88	5 922 000 \$	356	15 536 831 \$	39 %
Résidentiel-multi	12	517 326 \$	5	2 400 000 \$	0	- \$	17	2 917 326 \$	7 %
Commercial	24	4 951 200 \$	13	1 379 500 \$	2	280 000 \$	39	6 610 700 \$	17 %
Industriel	4	495 000 \$	3	4 755 000 \$	5	437 000 \$	12	5 687 000 \$	14 %
Institutionnel	0	- \$	10	2 816 300 \$	1	333 000 \$	11	3 149 300 \$	8 %
Divers & Accessoires	114	1 153 023 \$	100	1 211 950 \$	70	986 900 \$	284	3 351 873 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>326</b>	<b>12 022 480 \$</b>	<b>237</b>	<b>17 932 650 \$</b>	<b>197</b>	<b>9 854 900 \$</b>	<b>760</b>	<b>39 810 030 \$</b>	<b>100 %</b>

C'est dans le secteur résidentiel comprenant les habitations à une et deux unités de logement que les investissements sont les plus nombreux, suivi des secteurs commercial et industriel.

Le Service d'urbanisme a approuvé 32 plans de lotissement en 2021, créant ainsi 48 lots à bâtir et 12 parcelles. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 683 plans, créant ainsi 868 lots. Le Service d'urbanisme a également approuvé plusieurs actes de transfert, droit de passage, servitudes et plans d'arpentage.

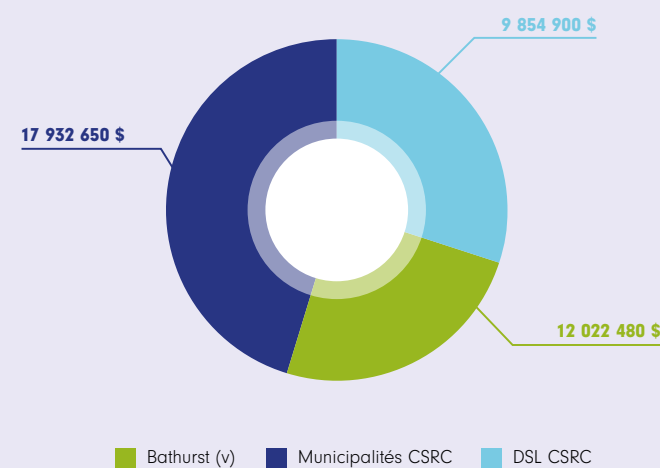


Logement et habitation

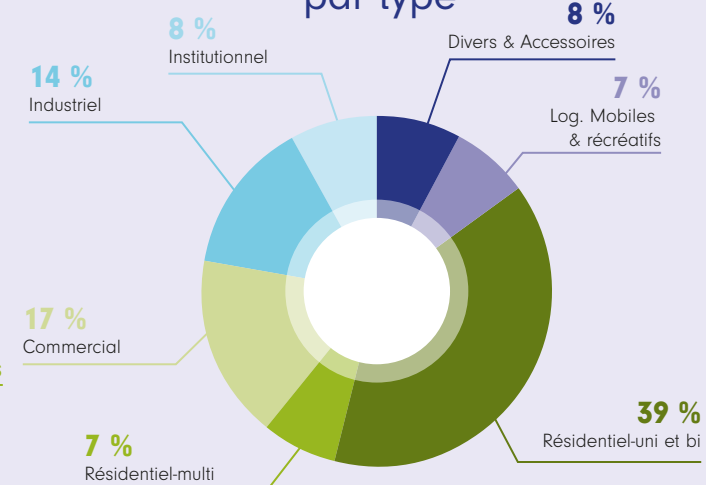
Le parc de logements dans la région Chaleur est très majoritairement composé de maisons individuelles isolées (non attenantes). À l'inverse, la proportion d'appartements dans les habitations multifamiliales est plus faible que la moyenne provinciale.

Le pourcentage de logements mis en location est plus faible que la moyenne provinciale. Ainsi, 77 % des unités de logement dans la région Chaleur sont occupées par leur propriétaire, comparativement à 74,4 % à l'échelle provinciale.

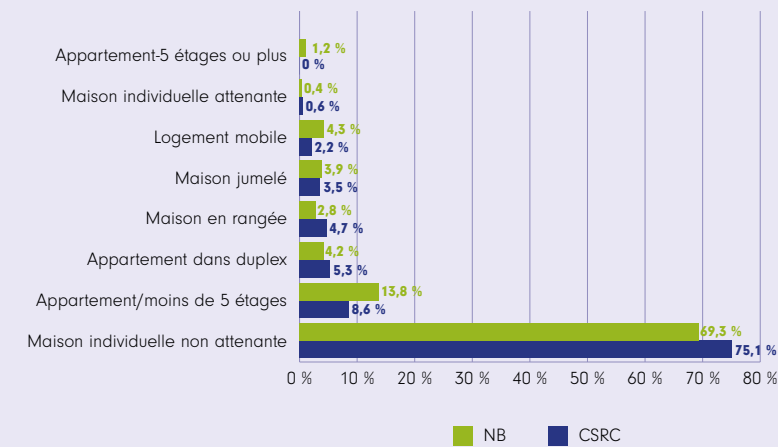
Valeur totale des permis de construction 2021



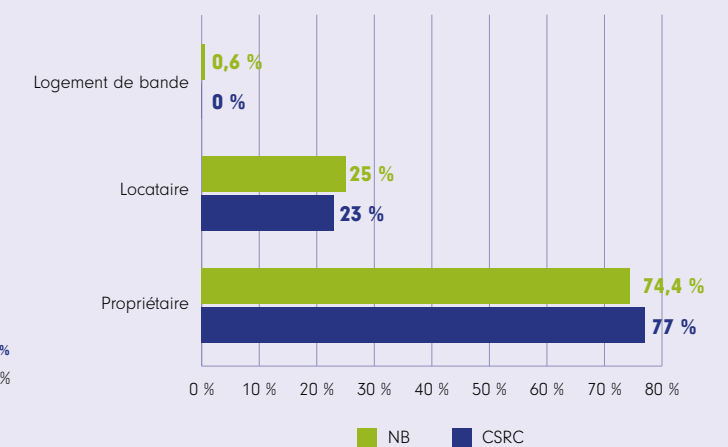
Permis de construction par type



Logements privés par type de construction résidentielle



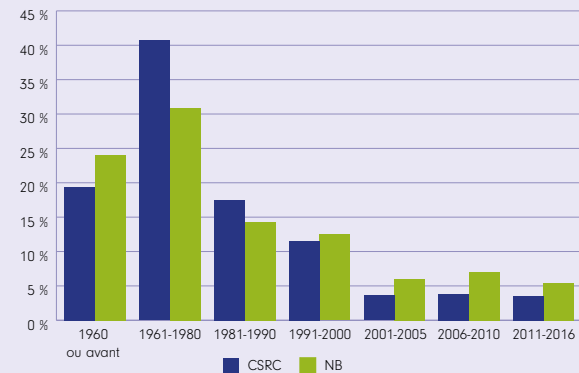
Mode d'occupation des logements





En comparaison avec le reste de la province, la plus grande proportion de logements privés occupés a été construite entre 1961 et 1990. Cette tendance s'est renversée depuis 1991 et va de pair avec la diminution du nombre de permis délivrés pour la construction de nouvelles habitations à logement unique. Le stock de logements privés occupés dans la région Chaleur est donc un peu plus vieux que celui de la province, alors que 78 % des logements privés ont été construits avant 1990, comparativement à 69 % pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

### Logements privés occupés par période de construction



## Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU)

Le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme est composé de sept membres, tous des citoyens non élus. Chaque municipalité est représentée par un citoyen, alors que les DSL sont représentés par deux personnes. Chaque membre peut exercer un maximum de deux mandats d'une durée de quatre ans chacun. Les mandats sont décalés afin qu'il y ait toujours des membres expérimentés dans le groupe. Le comité est principalement responsable d'étudier les demandes de dérogation aux normes de zonage et de lotissement en vigueur. Le comité doit également donner son avis sur tout projet d'adoption ou d'amendement à un plan rural. Enfin, le comité dispose de certains pouvoirs en matière de permis temporaire et d'approbation des accès privés et des rues publiques.

Le comité est présidé par M. Patrick Mallet. M. Lévis Roy occupe la vice-présidence.

### Comité consultatif régional en matière d'urbanisme, 2021

Membres	Représentants	Présences	Fin du Mandat (décembre...)
Alain Gauvin	Beresford	7 sur 11	2023
Vacant	Belledune	-	-
Lévis Roy	DSL	9 sur 11	2021
Vacant	DSL	-	-
Patrick Mallet	Petit-Rocher	11 sur 11	2023
Paul Desjardins	Pointe-Verte	11 sur 11	2021
Jean-Louis Arseneau	Nigadoo	11 sur 11	2021

En principe, le comité se rencontre le troisième mardi de chaque mois, à moins qu'aucune demande ne justifie la tenue d'une réunion. Le comité a tenu 11 réunions en 2021, au cours desquelles ont été étudiés neuf projets d'amendements à un plan rural, afin d'émettre un avis aux autorités municipales ou provinciales concernées. Le comité a également étudié 32 demandes de dérogation à un plan rural. En tout et par tout, le comité a étudié 44 demandes dont en voici la compilation :

### Décision du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU), 2021

		Accès privé, emplacement d'une rue publique	Avis sur projet de rezonage ou adoption d'un arrêté	Usage conditionnel	Approbation (permis) temporaire	Usage non conforme	Dérogations à un arrêté de zonage ou lotissement	Total
Municipalité	Belledune	0	2	0	1	0	5	8
	Beresford	0	1	0	0	0	7	8
	Nigadoo	0	2	0	0	0	4	6
	Petit-Rocher	0	0	0	0	0	4	4
	Pointe-Verte	0	4	0	0	0	2	6
Paroisse	Allardville	0	0	0	0	0	1	1
	Bathurst	1	0	0	0	0	4	5
	Beresford	1	0	0	0	0	3	4
	New Bandon	0	0	0	0	0	2	2
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>44</b>



## Service de gestion des déchets solides

### Services offerts

La gestion des déchets solides de la CSRC fournit des services de gestion des déchets résidentiels et commerciaux à la région. Ces services sont fournis dans le cadre d'un programme de collecte et de recyclage des déchets. Nous exploitons un site d'enfouissement technique avec traitement des lixiviats et des gaz d'enfouissement, un dépôt sur place de déchets ménagers dangereux (DMD), une unité mobile de collectes des DMD et des déchets électroniques, et une zone de construction et de démolition (C&D). Depuis 1995, le site d'enfouissement Red Pine offre des services d'élimination des déchets aux régions du Restigouche, de la Péninsule acadienne et du grand Miramichi. En outre, la Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM) s'est jointe à notre programme de recyclage depuis 2017.



## Comité technique

La division déchets solides de la CSRC reçoit avis et conseils de son comité technique qui se réunit normalement deux fois par an. Le rôle de ce comité est d'évaluer les exigences techniques relatives aux activités d'exploitation, de maintenance et de construction. En 2021, le comité s'est réuni pour étudier les sujets suivants :

- Travaux d'infrastructure 2021
- Mise à jour sur l'installation de production d'électricité
- Agrément d'exploitation
- Nettoyage des conduites
- Travaux d'infrastructure proposés pour 2022

En 2021, le comité était composé des membres suivants :

- Carole Caron, représentante des DSL, présidente (présente à 1/1 réunion - fin de mandat en mai)
- Jean Guy Grant, maire de Beresford (présent à 1/1 réunion - fin de mandat en mai)
- Darryl Branch, LSD représentant, président (présente à 1/1 réunion - début de mandat en juin)
- Paul Arseneault, maire de Belledune (présent à 1/1 réunion - début de mandat en juin)
- Rhéal Hébert, représentant du public (présent à 2/2 réunions)
- Paul Losier, représentant du public (présent à 2/2 réunions)

## Projets d'immobilisations nouveaux et en cours en 2021

Bien que la pandémie de COVID ait entraîné de nombreux défis, cela ne nous a pas empêchés de travailler sur des projets de construction nouveaux et en cours qui sont conçus pour assurer l'efficacité durable des activités et des opérations de Gestion des déchets solides au site d'enfouissement de Red Pine.

Les projets nouveaux et en cours pour 2021 comprenaient les suivants :

### Cellule 12

- La construction d'une nouvelle galerie horizontale d'extraction du biogaz au-dessus de la cellule;



### Cellule 13

- La fermeture (phase 3 de 3) de la partie supérieure des faces ouest, est et nord;
- Le prolongement du collecteur secondaire de biogaz existant au-dessus de la cellule jusqu'au chemin d'accès 6000;
- La construction de deux nouvelles galeries horizontales d'extraction du biogaz dans la partie supérieure de la cellule;
- La construction de deux nouvelles têtes de puits au-dessus de la cellule.



### Cellule 14

- Le conditionnement des sols en prévision des travaux de fermeture prévus pour l'année 2022





## Autres projets d'amélioration

Conformément à notre plan d'urgence, qui est exigé par la province, nous avons poursuivi la phase 2 d'une route d'accès d'urgence sur le site. La phase 1 a été achevée en 2019, ce qui a entraîné le développement de 650 mètres de route et la phase 2 a été achevée en 2021. Le coût total pour 2021 s'est élevé à 14 000 \$.



## Récurrent en 2021

Les sections suivantes fournissent une mise à jour sur les événements récurrents et un résumé des activités et des résultats pour 2021, qui comprennent les revenus et le tonnage, la surveillance environnementale, l'installation de production d'électricité, l'éducation et la sensibilisation du public, le recyclage et le programme de déchets ménagers dangereux.

## Enfouissement technique

La majorité des opérations de Gestion des déchets solides sont reliées à l'enfouissement, qui représente plus de 85 % des activités de la CSRC.

### Revenus et Statistiques sur les quantités de déchets gérées au site d'enfouissement - 2021

En 2021, la quantité totale de déchets reçus sur le site s'élevait à 81 414 tonnes métriques (tm), une augmentation de 5,3 % vs 2020 (77 328 tm), dont 19 790 tm provenaient de la région Chaleur. Les quantités provenant du Grand Miramichi, de la Péninsule acadienne et du Restigouche ont atteint 61 624 tm. Les déchets de construction et de démolition (C&D) ont atteint 9 817 tm vs 11 596 tm en 2020, dont 5 181 tm provenaient de la région Chaleur. En 2021, 1 353 tm de boues d'égout (1 442 tm en 2020) provenant de l'usine de traitement des eaux d'égout de la Ville de Bathurst ont été traitées. Donc, pour l'année 2021, les opérateurs du site d'enfouissement ont reçu et géré 92 584 tm de déchets, soit une augmentation de 2 218 tm ou 2,5 % de plus qu'en 2020. Les revenus totaux d'enfouissement de Gestion des déchets solides ont été de 5 695 000 \$.

Tonnage région	2021 Tonnes métriques	2020 Tonnes métriques	2019 Tonnes métriques	2018 Tonnes métriques
Chaleur - Déchets ordinaires	19 790	18 430	18 558	18 436
CSRPA	26 013	24 711	26 682	24 757
CSR Restigouche	14 257	14 256	14 660	15 674
CSR Grand Miramichi	21 354	19 931	20 087	20 879
C&D	9 817	11 596	13 276	16 320
Boue d'égout Ville de Bathurst	1 353	1 442	1 402	1 532
<b>TOTAL</b>	<b>92 584 tm</b>	<b>90 366 tm</b>	<b>94 665 tm</b>	<b>97 598 tm</b>

## Construction et démolition

La quantité de déchets de construction et démolition a diminué en 2021, une baisse de 15,3 % vs 2020, passant de 11 596 tm à 9 817 tm. La quantité de débris de C&D varie d'une année à l'autre.



## Frais de déversement

En 2021, des frais de déversement est restée stable à 65,00 \$/tm pour toutes les régions. Le tableau suivant illustre les divers frais de déversement appliqués au cours des 4 dernières années.

Service	2021	2020	2019	2018
Déchets ordinaires CSR Chaleur	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$
Déchets ordinaires CSR Grand Miramichi	65 \$	65 \$	62 \$	58 \$
Déchets ordinaires CSRPA	65 \$	65 \$	62 \$	58 \$
Déchets ordinaires CSR Restigouche	65 \$	65 \$	62 \$	58 \$
C&D - toutes les régions	32 \$	32 \$	30 \$	30 \$
Recyclables	40 \$	40 \$	0 \$	0 \$
DMD/E-DÉCHETS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$



**Veillez noter que la collecte et l'élimination des Déchets ménagers dangereux (DMD) et des e-déchets sont gratuites pour les citoyens de la région Chaleur.**



## Contrôle environnemental

### Puits de surveillance

Le site d'enfouissement Red Pine de Gestion des déchets solides est équipé de 19 puits d'observation et de 7 systèmes de drainage enfouis tout autour de la propriété. Des échantillons d'eau souterraine sont prélevés sur une base trimestrielle par une compagnie indépendante, Pollu-tech. Les prélèvements se font selon les normes en vigueur dans l'industrie. L'objectif du programme de contrôle est d'évaluer les impacts environnementaux potentiels des opérations d'enfouissement sur les eaux de surface et souterraines dans le voisinage du site d'enfouissement. GEMTEC a été embauchée par la CSRC pour rédiger un rapport des activités de contrôle qui a ensuite été soumis au ministère de l'Environnement conformément à notre certificat d'agrément (CA).

## Bassins de sédimentation

Toutes les eaux de ruissellement et lixiviats produits sont acheminés vers les bassins de sédimentation primaire et secondaire. L'eau est analysée sur une base trimestrielle pour mesurer le total des solides en suspension (TSS). Toute l'eau traitée au site de Red Pine est ensuite déversée dans le ruisseau Red Pine.



## Traitement des lixiviats

Les lixiviats des opérations d'enfouissement sont analysés sur une base hebdomadaire à différents points d'échantillonnage afin de s'assurer d'atteindre un niveau de traitement optimum. Les échantillons de lixiviat brut et traité sont analysés pour être ensuite comparés afin de mesurer l'efficacité du système de traitement. Le système de traitement du lixiviat provenant du site d'enfouissement est composé d'un ensemble complexe de bassins d'aération et de bio filtre.



## Installation de production d'électricité

En 2017, Énergie NB a signé une entente pour l'achat de 6 000 mégawatts heures d'électricité/année de la CSR Chaleur pendant les 20 prochaines années. L'énergie est produite par une génératrice actionnée par les biogaz. En 2021, l'unité a produit 5 171,10 mégawatts d'énergie, pour un revenu total de 576 228 \$, ce qui représente une efficacité globale de 87 %. La diminution était principalement attribuable à une panne mécanique du générateur de septembre à novembre. Étant donné que le technicien vient de l'extérieur de la province, il était difficile de trouver quelqu'un sur place pour achever les réparations.

## Éducation et sensibilisation du public

Depuis plusieurs années, nous accordons plus d'importance à la communication avec nos citoyens. Notre objectif en 2021 était de maintenir un haut niveau d'engagement auprès du public. Cette campagne comprenait des publicités sur plusieurs types de médias, tels que les médias sociaux, le site Web de la CSRC et des publicités à la radio. Gestion des déchets solides a conçu plusieurs capsules dans le but de réduire la contamination dans les flux de déchets résidentiels. Ces mêmes médias ont également été utilisés pour tenir le public informé de nos activités et des mesures de sécurité à adopter pendant la pandémie. En raison des restrictions liées à la COVID-19 en 2021, la présentation en personne a été suspendue jusqu'à l'automne. En octobre 2021, nous avons procédé à un total de 4 présentations/visites d'écoles et du CCNB de la région Chaleur.





## Recyclage

La protection de l'environnement est au cœur de nos opérations depuis de nombreuses années. Ayant effectué un virage au vert depuis 2008, nous intensifions nos efforts pour être à l'écoute de la communauté et pour offrir des services de qualité supérieure.

## Collecte porte-à-porte des recyclables

Les matériaux recyclables des CSR Chaleur et du Grand Miramichi sont acheminés à la station de transbordement du site d'enfouissement Red Pine à Allardville. En 2021, les matières recyclables collectées sur les territoires de la CSRC et de la CSRGM ont été acheminées au centre de tri Eco360 à Moncton (Nouveau-Brunswick). Ce centre de tri devrait être géré par la Commission de services régionaux du Sud-Est. La CSRC a donc préparé plusieurs campagnes publicitaires pour informer et éduquer les résidents sur les différents services offerts à la population. Les résidents ont pu accéder aux fiches d'information sur les médias sociaux et sur la page Web de la CSRC.

La Commission a constaté une augmentation de 28 % des revenus des matières recyclables par rapport à 2020. Le total des revenus des matières recyclables en 2021 était de 132 000 \$. Le matériel additionnel de la région de Restigouche a été un facteur d'augmentation des matières recyclables en 2021.



Tableau 1 - Quantités de matériaux recyclables reçus à Red Pine depuis 2018

Région	2021	2020	2019	2018
Chaleur	1 616 tm	1 312 tm	1 636 tm	1 723 tm
Grand Miramichi	1 563 tm	1 265 tm	1 520 tm	1 590 tm
Restigouche	116 tm	0 tm	0 tm	0 tm
<b>TOTAL</b>	<b>3 295 tm</b>	<b>2 577 tm</b>	<b>3 156 tm</b>	<b>3 313 tm</b>

Tableau 2 - Proportion de matériaux recyclables vs déchets collectés en porte-à-porte dans la région Chaleur

Région	Matériaux recyclables (tm)	Déchets (tm)	Total (tm)	Matériaux recyclables (%)
Bathurst	534	2 930	3 464	15,5
Belledune	64	496	524	10,8
Beresford	200	1 284	1 484	13,5
Nigadoo	55	326	381	14,5
Petit-Rocher	103	664	767	13,5
Pointe-Verte	43	315	358	12,1
C1 - Dunlop à Free Grant	146	999	1 145	12,8
C2 - Tétagouche Nord et Sud	124	789	913	13,6
C3 - Madran à Tremblay	120	894	1 014	11,9
C4 - Big River à Goodwin Mill	65	495	560	11,6
C5 - Allardville à Saint-Sauveur	82	524	606	13,6
C6 - Salmon Beach à Pokeshaw	49	267	316	15,5
Première Nation Pabineau	5	117	122	4,1
ICI	26	9 692	9 718	0,3
<b>Région Chaleur</b>	<b>1 616</b>	<b>19 790</b>	<b>21 406</b>	

## Autres services de détournement de déchets

Nos communications continuent d'avoir un impact sur tous nos services de détournement de déchets, particulièrement en ce qui a trait à la participation citoyenne à la collecte des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques.



## DMD

Gestion des déchets solides assure la collecte gratuite et l'élimination sécuritaire des déchets ménagers dangereux pour les résidents de la région. Le service est fourni par un dépôt DMD permanent sur place situé au site d'enfouissement de Red Pine, ouvert pendant les heures normales de bureau, plusieurs dépôts de batteries dans toute la région et plusieurs collectes mobiles des DMD au printemps et à l'automne.

Voici une liste des matériaux reçus en 2021 dans le cadre du programme de collecte de DMD de la CSRC :

Matériaux	2021	2020	2019
Acides	80 l	80 l	80 l
Bases	320 l	160 l	400 l
Liquides inflammables	5 520 l	2 080 l	4 640 l
Liquides comburants	240 l	160 l	240 l
Pesticides	240 l	80 l	240 l
Aérosols inflammables	800 l	480 l	480 l
Peinture en aérosol	800 l	320 l	1 280 l
Propane (camping)	720 l	240 l	570 l
Piles	3 900 kg	3 300 kg	600 kg
Peinture	25 080 l	7 920 l	25 520 l
Carburants/essence	1 435 l	410 l	820 l
Antigel	3 690 l	1 025 l	1 150 l
Huile usée	5 000 l	3 000 l	7 000 l
Réservoirs de propane	1 680 l	600 l	2 150 l
Batteries (auto)	2 034 kg	360 kg	1 342 kg

## E-déchets

La CSRC a continué d'accepter les déchets électroniques résidentiels en 2021. La collecte se fait à longueur d'année via un dépôt sur le site de Red Pine. Le dépôt de déchets électroniques est gratuit pour tous les citoyens de la région Chaleur. Le volume de déchets électroniques envoyés au recyclage en 2021 a diminué par rapport à 2020, avec un total de 26,313 tm recyclés. La baisse est principalement due à la réduction du nombre de collectes mobiles de déchets électroniques en 2021.

ANNÉE	TOTAL RECYCLÉ
2021	26,31 tm
2020	28,18 tm
2019	42,99 m

## Encorp Atlantique Inc.

Le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick a été établi en 1992 afin de réduire la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Tous les récipients consignés ramassés lors de la collecte porte-à-porte dans le cadre du programme de recyclage sont triés au centre de tri Eco360, à Moncton, N.-B. Une fois triés, ils sont expédiés au N.-B. pour recyclage à l'un des centres de remboursement d'Encorp Atlantic Inc. En 2021, en tout, 1 555 067 récipients ont été recyclés dans le cadre de ce programme pour un revenu total de 77 753 \$.

## L'Atlantic Dairy Council

Le 1er septembre 2016, dans le cadre de son programme de recyclage, la CSRC a signé une entente de 10 ans avec L'Atlantic Dairy Council (ADC) pour le recyclage de cartons de lait recouverts d'un enduit multicouche. La Commission s'engage à faire la collecte de cartons de lait liquide dans le cadre de son programme de recyclage et de les envoyer au centre de tri. De son côté, L'ADC s'engage à payer des frais directs de recyclage de 260 \$/tm de fibres plastifiées collectées dans la région Chaleur, plus 159,25 \$/tm de fibres plastifiées traitées à notre centre de recyclage. En 2021, 19,176 tm ont été collectées et traitées dans la région Chaleur et 17,197 tm ont été traitées dans la région du Grand Miramichi. Le revenu total reçu en 2021 était de 10 728 \$.

## Le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick

En mai 2021, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a dévoilé les projets qui seraient soutenus par le 2021-2022 Fonds de fiducie pour l'Environnement. La CSRC a reçu des fonds pour les projets suivants :

- Éducation et sensibilisation : Décharge illégal et les produits ménagers dangereux – 30 000 \$

L'objectif principal de ce projet était d'éduquer et de sensibiliser les citoyens de la région Chaleur aux risques environnementaux causés par les dépotoirs illégaux et aux dégâts causés par les déchets ménagers dangereux qui aboutissent dans l'environnement. Le projet a connu quelques retards en raison de la démission du gestionnaire en environnement, notamment pour ce qui est des activités de nettoyage qui étaient prévues au cours de l'été. Une partie des fonds a tout de même permis la création de pancartes sur les sites de décharges illégales visant à sensibiliser la population, ainsi qu'un audit des déchets ménagers dangereux qui

se retrouvent au site d'enfouissement et au recyclage, afin de déterminer les produits que les citoyens ont tendance à envoyer au mauvais endroit. Les activités de nettoyage communautaire grandissent en popularité et permettent à la fois de sensibiliser la population et de nettoyer plusieurs endroits de notre région.

Pour la phase 2, nous ferons appel à l'aide d'étudiants, de bénévoles et de propriétaires de terrains, et prévoyons faire la location de conteneurs afin de nettoyer plusieurs terrains et de traiter ces déchets comme il se doit.

- Éducation et sensibilisation : Symbiose entre l'économie et l'environnement – 35 000 \$

Ce projet a nécessité des efforts continus de sensibilisation, car l'on retrouve encore de nombreux contaminants dans le recyclage et bien des matières recyclables finissent au site d'enfouissement. Cela vaut également pour les déchets ménagers dangereux, qui se retrouvent parfois au mauvais endroit, malgré les programmes de détournement gratuits, et les collectes effectuées à différents endroits dans les municipalités, deux fois par année.

Grâce aux derniers fonds perçus, de nombreuses capsules éducatives ont pu être réalisées et ont reçu un accueil favorable du public. Des sondages ont également été mis en place pour éduquer la population de manière interactive, tout en nous permettant de mieux cerner les éléments de notre système de récupération que les citoyens maîtrisent moins. De plus, grâce à une collaboration avec les Titans d'Acadie Bathurst, nous avons conçu une vidéo promotionnelle qui a été diffusée lors des parties de hockey ainsi que sur nos médias sociaux, tout au long de la saison. Ces jeunes ambassadeurs sont un exemple pour bon nombre de personnes, ce qui nous a permis d'atteindre une plus grande partie de la population.

Nous voulons continuer de sensibiliser les citoyens de la région Chaleur à l'importance de participer aux programmes de détournement des déchets qui sont offerts gratuitement. Qu'il s'agisse du compostage à la maison, du recyclage, ou du détournement des déchets ménagers dangereux, chaque effort est un pas de plus pour protéger notre environnement et allonger la durée de vie de notre site d'enfouissement sanitaire. Nous entendons donc continuer nos rencontres informatives auprès de la population, continuer de mettre en place des trousseaux informatives sur nos systèmes de collectes à l'intention des nouveaux arrivants, et élaborer de nouveaux outils éducatifs, tels que des capsules informatives pour nos médias sociaux et nos sondages, ou encore en vue d'éventuelles vidéos promotionnelles.

## Ressources humaines

Les relations de travail entre les employés syndiqués et les représentants de la direction sont amicales et harmonieuses. Nous sommes très fiers du travail accompli en 2021 et remercions sincèrement tous nos employés pour leur travail acharné et leur engagement continu dans la prestation de nos services.

### Liste des employés

#### Dayna Carroll, directrice gestion des déchets solides

Claudia Gionet, secrétaire  
Jacqueline Raïche, opératrice de pesée

Paul Chamberlain, gardien de sécurité  
Bernard Gallagher, gardien de sécurité  
Mikael Plourde, gardien de sécurité

#### Eric Baril, gestionnaire en environnement

Yvon Richard, technicien en environnement

#### Vacant, gestionnaires des opérations

André Plourde, superviseur des opérations  
Sylvain Parisé, responsable à l'entretien

Conrad Larocque, opérateur d'équipement lourd  
Martin Noel, opérateur d'équipement lourd  
Serge Plourde, opérateur d'équipement lourd

Bernard Guignard, journalier  
Michel Hachey, journalier  
Irénee Didier Plourde, journalier  
Marc-André Plourde, journalier  
Stéphane Robichaud, journalier

Denis Comeau, journalier saisonnier  
René Paulin, journalier saisonnier  
Stéphanie Richard, journalière saisonnier  
Gabriel Savoie, occasionnel



## Office du tourisme Chaleur

### Mandat

La mission de l'Office du tourisme Chaleur est de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

**Les divers champs d'intervention sont :**

- La communication, le marketing et la promotion de la région;
- L'éducation et la sensibilisation, autant dans la région qu'à l'extérieur;
- La représentation et les partenariats touristiques.

**Le personnel de l'Office est composé de :**

- Janine Daigle, Directrice (janvier à juin 2021)
- Mylène Doucet, Coordonnatrice en Marketing et Communication

### Impact de la Covid-19

L'année 2021 a une nouvelle fois été fortement marquée par la pandémie de la Covid-19. La région Chaleur n'a pas été épargnée par ce phénomène mondial : les frontières du Nouveau-Brunswick ont été fermées la moitié de l'année au reste du Canada, les frontières fédérales ont été touchées toute l'année et l'industrie du tourisme a été continuellement affectée par la pénurie de main-d'œuvre et l'évolution des règlements opérationnels. Ces restrictions ont affecté la région à différents niveaux, y compris dans nos efforts de marketing, notre offre de produits et le type de visiteurs qui sont venus dans notre région.

### Plan d'action 2021

**L'Office du tourisme a encore une fois ajusté son plan d'action face aux défis liés à la pandémie et s'est concentré sur une stratégie de « staycation » pour une bonne partie de l'année. Les objectifs collectifs de l'industrie du tourisme et le plan d'action sont les suivants :**

- Augmenter l'attractivité de la région Chaleur;
- Améliorer l'image de la région Chaleur en tant que destination;
- Attirer de nouveaux visiteurs du sud du N.-B. et des provinces maritimes;
- Attirer de nouveaux visiteurs et les inciter à rester plus longtemps;
- Offrir du soutien aux exploitants de la région.

Une entente de service avec un consultant a été établie pour l'élaboration du nouveau plan d'action de l'office du tourisme.

## Comité Tourisme Chaleur

### Mandat

Avec l'approbation du conseil d'administration du CRSC, ce comité permanent a pour mandat de conseiller le directeur de l'Office de tourisme Chaleur sur le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur.

Le comité est composé de 10 membres nommés par résolution de la CSRC pour fournir une expertise dans les domaines suivants : festivals, restauration, hébergement, expériences/activités, attractions, centre d'information aux visiteurs et organisations régionales. La liste des personnes doit être choisie comme suit :

- Un (1) membre du conseil d'administration de la CSRC agissant à titre de président du comité
- Sept (7) représentants des municipalités (un par municipalité et deux de Bathurst); ces représentants seront recommandés par les municipalités parmi leurs opérateurs ou organismes touristiques
- Deux (2) représentants pour les DSL (la façon dont ces représentants sont choisis sera déterminée par le ministère des Gouvernements locaux)

Les membres doivent pouvoir faire preuve d'objectivité et d'ouverture dans la représentation et la défense des intérêts de l'ensemble de la région.

Le personnel de soutien comprend la directrice de l'Office de tourisme Chaleur et la coordonnatrice marketing et communication.

**Le comité Tourisme Chaleur s'est réuni quatre fois en 2021 pour discuter des sujets suivants :**

- Plan d'action 2021
- Partenariat avec l'Odyssée du Nord et Tourisme NB
- Brochure touristique
- Stratégies et initiatives marketing
- Budget
- Indicateur de performance clé (KPI) et enquêtes





Les membres du comité

Nom	Représentant	Présence	Mandat
Barbara Thibodeau	Pointe-Verte	3/4	Année entière (2021)
Emilie Dilhac	Nigadoo	3/4	Année entière (2021)
Guy-Laine Legacé	Beresford	4/4	Année entière (2021)
Patricia Salter	LSD	4/4	Année entière (2021)
Al Nazir	Bathurst	2/4	Année entière (2021)
Rachel Boudreau	CRSC	1/2	Membre depuis juin 2021
Cécile Beuzeville Miserez	Petit-Rocher	0/3	Membre depuis avril 2021
Lee Stever	CSRC	2/2	Mandat terminé en mai 2021
Chris Daigle	Bathurst	2/2	Mandat terminé en juin 2021

À la fin décembre, Belledune, un siège de Bathurst et un siège de DSL étaient vacants.

Au mois de février 2021, l'Office du Tourisme Chaleur a organisé une série de rencontres virtuelles par secteur d'activité.



## La Marque (Branding)

### Facebook

- Le nombre d'abonnés sur la page Facebook « Tourisme Chaleur Tourism » a augmenté de 27 % en 2021.
- 151 événements ont été partagés.
- Nous avons poursuivi la série hebdomadaire de « profils d'entreprise » qui a débuté en 2020 pendant 31 semaines supplémentaires. Les statistiques de ces nouvelles publications avaient une portée totale de 313 104 utilisateurs et 1 124 partages en 2021. Ces chiffres continueront d'augmenter puisque la série demeurera disponible en ligne. Les profils ont également été partagés sur notre compte Instagram.
- 13 vidéos présentant diverses activités liées à chaque saison ont été partagées. La portée totale à ce jour sur Facebook est de 473 613. Ces vidéos ont également été partagées sur Instagram et sur YouTube.
- La portée sur Facebook a augmenté de 41,3 % en 2021 en comparaison à 2020.

### Instagram

- Nous avons publié un total de 146 publications sur Instagram, en plus des « stories ».
- Au cours de 2021, le compte Tourisme Chaleur a augmenté le nombre d'abonnés d'environ 17 %.
- La portée sur Instagram a augmenté de 192,2 % en 2021 en comparaison à 2020.



Exemple de publicité diffusée sur Facebook

## YouTube

L'office a été plus actif sur YouTube en publiant toutes ses vidéos promotionnelles créées jusqu'à ce jour. Au total, 38 vidéos ont été publiées sur YouTube en 2021, toutes ont également été partagées sur Facebook et/ou sur Instagram depuis 2018. Cela nous permet de nous positionner sur une autre plateforme de médias sociaux et d'augmenter les résultats de recherche de la région.

- Une campagne vidéo sur YouTube a fait partie de notre grande campagne marketing de l'été 2021. Le nombre de vues sur YouTube a été de 56 419 et le nombre d'impressions de 277 652.

Certaines initiatives de marketing pour 2021 comprennent :

- Une série de 12 chroniques radio en partenariat avec Tourisme Péninsule Acadienne sur les ondes de CKLE (six par région) d'avril à juin.
- Un partenariat avec le Titan d'Acadie-Bathurst incluant une visibilité pour nos vidéos au Centre régional K.-C. Irving lors des matchs, ainsi que sur le web lors de la diffusion des matchs et la création d'une vidéo mettant en scène un joueur.
- Visibilité sur le nouveau babillard électronique au centre-ville de Bathurst pour les vidéos saisonnières de l'office
- La région a accueilli quelques photographes et blogueurs en 2021, dont Mathieu Dupuis (en partenariat avec l'Odyssée du Nord), Audrey Favre, Yasmeen Ghavavi (en partenariat avec Tourisme Nouveau-Brunswick), Janick Robichaud (en partenariat avec Tourisme Nouveau-Brunswick) et Charlene Dupasquier (en partenariat avec Expérience Acadie & Vaolo).
- L'office a acheté une pleine page dans le Cahier motoneige (distribué au Québec) en novembre.
- Diffusion de publicité (hiver) sur les ondes de CTV pour les provinces maritimes.
- Diffusion de publicité sur les ondes de TVA (été et hiver) dans l'est du Québec.
- 20 000 dépliants ont été imprimés et distribués dans la région ainsi que dans les centres d'information touristique ouverts au Nouveau-Brunswick.

En novembre, la prestigieuse revue National Geographic a choisi le Sentier Nepisiguit Mi'gmaq comme étant l'un des cinq endroits d'aventure à découvrir en 2022. La portée totale de l'article en ligne lors du premier 24 heures suivant sa parution est tout simplement phénoménale : plus de 80 millions en portée!

L'Office a partagé aux opérateurs régionaux son guide d'aide à l'utilisation des différents médias sociaux du point de vue de l'industrie touristique de la région Chaleur (*Médias Sociaux 101*).



## Site Web et Google Ads

**De nouvelles histoires ont été publiées avec succès sur le site Web, poursuivant les efforts visant à positionner favorablement la région en ligne. Certaines de ces histoires ont été réalisées en partenariat avec des blogueurs comme « Arpenter le chemin ». De plus, de nombreuses histoires existantes ont été mises à jour en 2021.**

[www.tourismchaleur.ca/fr/histoires](http://www.tourismchaleur.ca/fr/histoires)

Le concept de géorepérage préparé en 2020 pour s'adapter à la situation COVID en divisant les campagnes en zones au NB et ajustant les bulles a à nouveau été mis en œuvre en 2021.

- Le site Web a eu un total de 69 221 visiteurs, une très légère baisse de 2,77 % par rapport à 2020. Toutefois, la durée moyenne des visites sur le site Web a augmenté de 56,9 %.
- Le site Web a totalisé 151 474 consultations de page, soit 8,30 % de plus qu'en 2020.
- Certaines villes ont connu une augmentation majeure dans le nombre d'utilisateurs géolocalisés sur leur territoire qui se rendent sur notre site Web. Par exemple : Halifax (+154 %), Campbellton (+79 %), Miramichi (+60 %), Tracadie (+55 %) et Fredericton (+43 %). Ceci s'explique certainement en raison des restrictions frontalières avec d'autres régions du Canada.
- Les campagnes « search » (107 447 impressions et 7 752 clics) et « display » (5 916 312 impressions et 6 706 clics) sur Google ont été à nouveau un moyen très efficace d'attirer des visiteurs sur notre site en 2021.

La réglementation étant en constante évolution en raison de la pandémie, l'office a concentré ses efforts une fois de plus sur les provinces de l'Atlantique pour la majorité des campagnes 2021, comme ce fut le cas en 2020. Le marché québécois a été ramené dans les campagnes pour la dernière moitié de l'année.

Nous avons vu une concurrence féroce entre les offices de tourisme et les destinations une fois les restrictions levées et les frontières ouvertes. Par conséquent, les prix de la publicité ont considérablement augmenté. Mais nous avons également constaté un changement majeur dans les interactions en ligne des visiteurs potentiels, indiquant qu'ils étaient prêts à recommencer à voyager.

Deux types de campagnes publicitaires ont été créés pour générer la notoriété de la marque et générer du trafic vers le site Web : Google Display et Google Search. Les campagnes étaient adaptées au thème « Prends l'temps de tomber en amour avec... » pour l'été et l'automne. Ceci comportait des articles sur toutes les municipalités, les plages, les sentiers et de façon plus

générique vers le site Web. Pour l'hiver, la campagne a été plus agressive dans le libellé avec un objectif d'aimer nos différentes pages puisque nous nous adressons à un nouveau public. Nous avons également mis en lumière des articles pour l'hiver, notamment sur le fat bike, la motoneige et le ski de fond.

**L'Office a pu ajouter 637 nouveaux abonnés à son infolettre. Au total, quatre infolettres, soit une par saison, ont été partagées en 2021.**





## Recherche

L'Office a embauché deux étudiants dans le cadre du programme SEED pour effectuer des sondages afin de mesurer le retour sur investissement du tourisme dans la région Chaleur. L'objectif du nombre d'enquêtes réalisées au cours des mois de juillet et août 2021, de 400 à 800, a été atteint. Ces enquêtes contenaient des données importantes qui nous ont permis d'analyser le comportement des touristes en année pandémique.

L'office a travaillé avec un consultant pour rassembler toutes les statistiques nécessaires au calcul du retour sur investissement (ROI). Il est important de garder à l'esprit les restrictions qui ont affecté les voyages en 2021, y compris pendant les mois où l'enquête a été menée. Les principaux résultats étaient les suivants :

- 571 enquêtes ont été réalisées dont 401 avec au moins une nuitée et 170 touristes venus à la journée.
- Le nombre estimé de visites (touristes) pour juillet et août 2021 dans la région Chaleur est de 87 248.
- L'impact économique estimé de ces visites (nouvel argent injecté dans la région) est de 6 070 549 \$.

	Nuitées (n = 401)	Même jour (n = 170)
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>38,1 %</b>	<b>70,7 %</b>
Péninsule Acadienne	2,0 %	21,8 %
Sud-Est	8,7 %	5,3 %
Restigouche	4,2 %	20,0 %
Saint Jean - Fredericton - Sud Ouest	11,5 %	7,1 %
Madawaska-Victoria	6,0 %	5,9 %
Miramichi Kent	5,7 %	10,6 %
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>1,5 %</b>	<b>0 %</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>2,7 %</b>	<b>0,6 %</b>
<b>Québec</b>	<b>48,9 %</b>	<b>22,9 %</b>
<b>Ontario</b>	<b>8,2 %</b>	<b>4,7 %</b>
<b>Ouest canadien</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,2 %</b>
<b>Autre (France)</b>	<b>0,2 %</b>	<b>0 %</b>

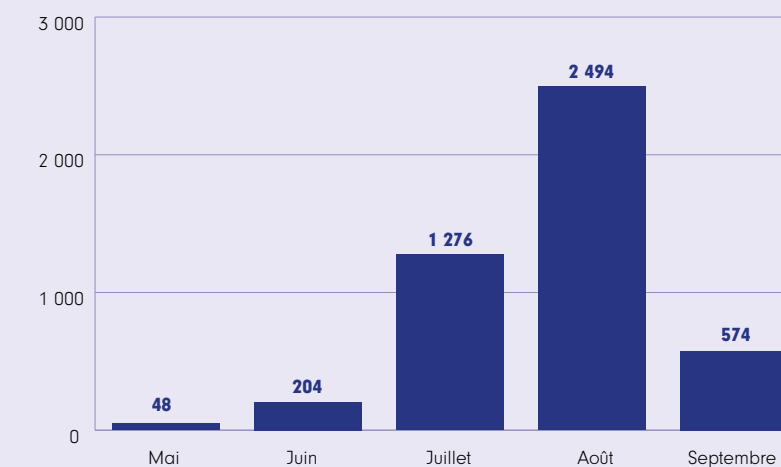
### Les origines des visiteurs ayant répondu à l'enquête sont les suivantes :

Plusieurs facteurs ont joué un rôle majeur dans la décision de partir en vacances en 2021 pour bien des gens, comprenant l'insécurité financière liée à la pandémie, le confort de sortir de chez soi et d'aller explorer une autre région, les restrictions trop strictes ou pas assez strictes selon l'opinion des gens, etc.

Une présentation formelle et un rapport de ces résultats ont été effectués en novembre au conseil d'administration du CRSC par le consultant.

Un autre indicateur clé de la performance touristique durant l'été dans la région Chaleur est le nombre de visiteurs au Centre d'information touristique de Bathurst. Nous constatons une augmentation importante en août, suite à l'ouverture des frontières du Nouveau-Brunswick et à l'absence de restrictions liées à la Covid-19.

### Nombre de visiteurs au Centre d'information touristique de Bathurst - Été 2021



## Leadership

### Partenariats

#### Odysée du Nord

Les partenaires d'Odysée du Nord proviennent d'Edmundston et environs, de la ville de Campbellton, de la région Chaleur et de la Péninsule acadienne. En raison de la pandémie, nous n'avons participé à aucun salon touristique en 2021. Au lieu de cela, des travaux ont été effectués pour moderniser et réorganiser le site Web de l'Odysée du Nord afin qu'il inclue du contenu pour les quatre saisons, nous avons acquis du contenu vidéo et photo et avons demandé à des blogueurs d'écrire deux articles (*Sentiers de vélo et bières artisanales dans le nord du Nouveau-Brunswick* et *À la découverte des saveurs du nord du Nouveau-Brunswick*). L'Odysée du Nord a également acheté de la publicité sur des panneaux routiers, en ligne, à la télévision et dans *Le Cahier Motoneige*. La campagne d'hiver qui a débuté en novembre 2021 ciblait les Maritimes et le Québec.

#### Tourisme Nouveau-Brunswick (TNB)

Le comité consultatif provincial de TNB a poursuivi ses réunions mensuelles en 2021. Certains sujets abordés par le comité étaient le plan de relance et de croissance du tourisme, les stratégies de marketing, les profils touristiques, la réforme municipale, les mises à jour et les stratégies à travers la province en ce qui concerne la pandémie, les taux d'occupation et un nouveau programme de partenariat saisonnier qui a été partagé avec nos opérateurs régionaux.

#### Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (RDÉE)

Saveurs Chaleur, chapeauté par le RDÉE, a officiellement lancé en juin 2021 son guide de valorisation des produits locaux de la région Chaleur.

#### Chambre de Commerce Chaleur (CCC)

Lors du Gala de la CCC qui a eu lieu en octobre, Tourisme Chaleur a décerné le tout premier prix d'excellence Tourisme Chaleur au Club de Golf Squire Green. Le choix du gagnant fut déterminé grâce à un comité indépendant, suivant la méthodologie de la CCC.



#### Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB)

L'office a participé à plusieurs rencontres portant sur divers sujets au courant de l'année dont :

- Rencontres du conseil d'administration puisque Janine était élue au sein du conseil jusqu'en juin.
- Le sommet de l'AITNB qui a été présenté en présentiel à Fredericton en novembre.
- Plusieurs rencontres provinciales au sujet du manque de main d'œuvre et de la relance de l'industrie touristique à la suite de la pandémie.

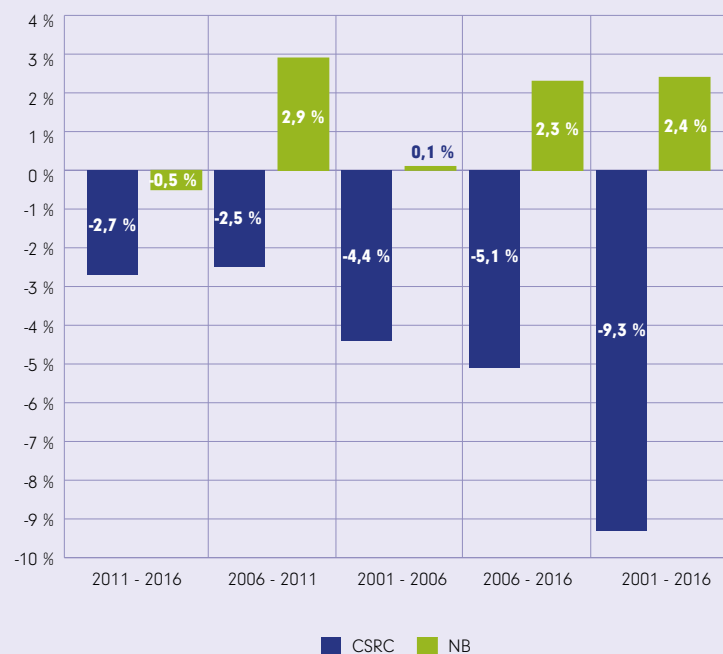
Nous avons également partagé avec les opérateurs de la région Chaleur les informations concernant les nombreux ateliers et formations que l'AITNB offre, en personne et en ligne.



## Population

Le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur comprend six municipalités et quatre paroisses réparties en quinze Districts de services locaux (DSL). La majeure partie de la région Chaleur est comprise dans le comté de Gloucester qui englobe également le territoire de la CSR Péninsule acadienne. Une partie du village de Belledune se trouve à l'intérieur du comté de Restigouche. En 2016, la CSR Chaleur comptait une population de 35 489 résidents, soit 4,7 % de la population du Nouveau-Brunswick. La population de la région Chaleur est en constant déclin depuis plusieurs décennies maintenant. Entre 2001 et 2016, la région Chaleur a perdu 3 622 habitants, soit 9,3 % de sa population, alors que le Nouveau-Brunswick enregistrait un gain de 2,4 %. Ce déclin a été plus prononcé dans la région Chaleur que dans l'ensemble du comté de Gloucester, qui a pour sa part enregistré une baisse de 5,4 %. Entre 2006 et 2016, la baisse a été de 5,1 %. Néanmoins, ce déclin a été moins prononcé au cours des deux dernières périodes de recensement, comparativement au cycle de 2001 et 2006.

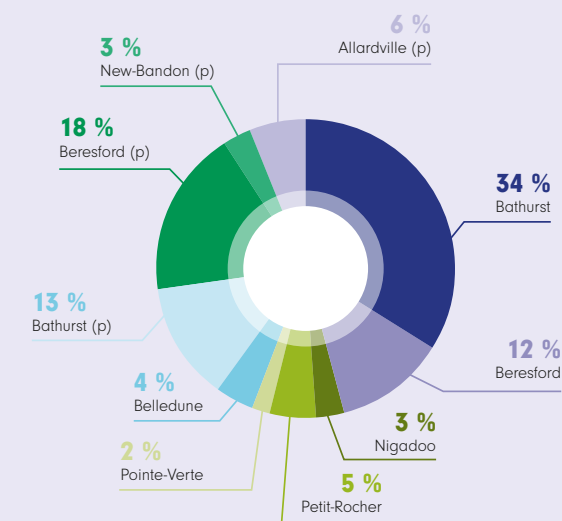
Variation de la population



## Répartition de la population

À elle seule, la ville de Bathurst représente près du tiers de la population de la région Chaleur, suivie des paroisses de Beresford (18 %) et de Bathurst (13 %). La ville de Beresford vient au quatrième rang avec 12 % de la population régionale. Les quatre municipalités de la B.N.P.P. et Belledune constituent 27 % de la population régionale, comparativement à 40 % pour les quatre paroisses.

Répartition de la population 2016



## Langues

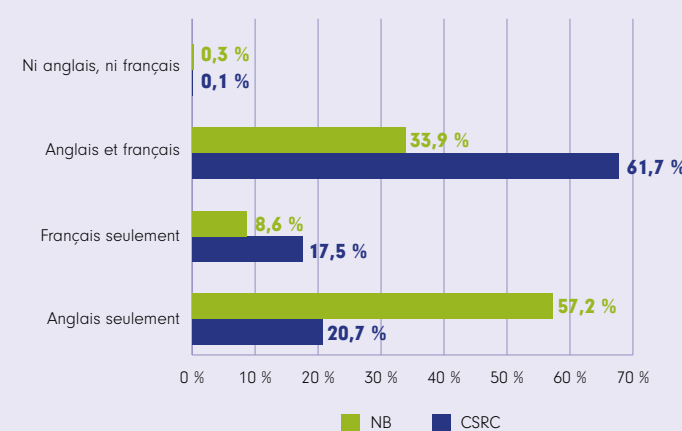
La très grande majorité de la population de la région Chaleur a une connaissance des deux langues officielles, avec un taux de 61,7 %. Ce taux est largement supérieur à celui de la province où 34 % de la population est bilingue.

Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison avec un taux de 61,6 %, comparativement à 16 % à l'échelle provinciale.

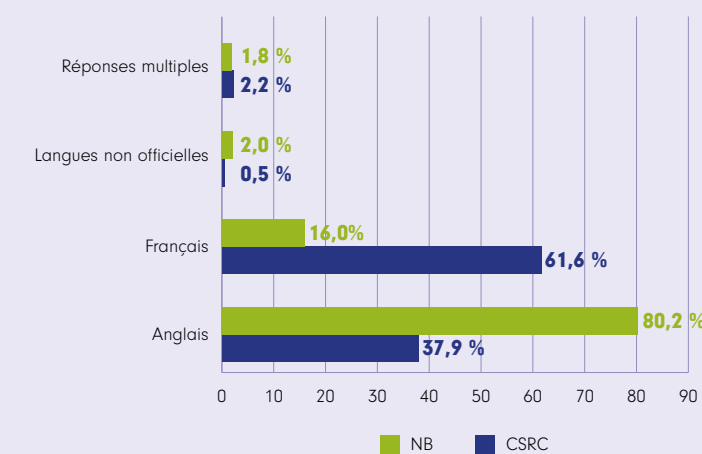
Variation de la population 2001 à 2016

	CSR Chaleur	Gloucester	NB
Population 2016	35 489	78 444	747 101
Population 2011	36 459	79 943	751 171
Population 2006	37 383	78 948	729 997
Population 2001	39 111	82 929	729 498
Superficie	3 297,27	4 743,67	71 388
Densité (2016)	10,8	16,5	10,5
Total des logements privés	17 932	38 789	359 721
Logements privés occupés par résidents habituels	16 057	3 401	319 773
Variation 2011-2016	- 2,7 %	- 1,9 %	- 0,5 %
Variation 2006-2011	- 2,5 %	1,3 %	2,9 %
Variation 2001-2006	- 4,4 %	- 4,8 %	0,1 %
Variation 2006-2016	- 5,1 %	- 0,6 %	- 2,3 %
Variation 2001-2016	- 9,3 %	- 5,4 %	2,4 %

Connaissance des langues officielles



Langue le plus souvent parlée à la maison





COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 DÉCEMBRE 2021

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**Indexaux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de la dette nette consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 26.

Commission de services régionaux Chaleur  
 États financiers consolidés  
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

1.

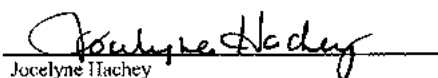
**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de la Commission de services régionaux Chaleur présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction procède à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation, particulièrement lorsque des transactions affectant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitudes avant la fin d'année.

La direction de la Commission a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Commission sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil se rencontre avec la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, I.P., auditeur externe indépendant nommé par la Commission. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Commission.

  
 Jocelyne Hachey  
 Directrice générale



**Allen, Paquet & Arseneau LLP**  
Your business partner of choice  
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave, Suite 100  
Bathurst, NB  
E2A 4Z6  
Tel: 506 546-1460  
Fax: 506 546-9950  
Info: Bathurst@apallp.com  
www.apallp.com

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

2.

À la directrice générale  
et aux membres du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur

### Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, et les états des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidés, de la variation de la dette nette consolidé et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2021, ainsi que les résultats de son exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

207, rue Roseberry St  
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave  
Bathurst, NB

**CPA** CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS  
COMPTABLES AGRÉÉS

202 Pledson Street  
Miramichi, NB

366, rue Canada Street  
St-Quentin, NB

Membre du groupe **AC** Member of The AC Group  
The firm's comptable indépendante limitée • Of Independent Accounting Firms Limited



## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (SUITE)

3.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, NB

Le 25 mai 2022

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

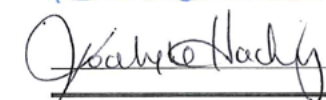
	(Non-audité) Budget Note 23	2021 Actuel	2020 Actuel
<b>REVENUS (Note 24)</b>			
Vente de services	5 375 909 \$	5 462 963 \$	5 234 121 \$
Frais facturés aux membres	2 037 892	2 184 534	2 180 475
Autres revenus	102 000	263 825	220 273
Intérêts	206 651	214 232	197 073
	7 722 452	8 125 554	7 831 942
<b>DÉPENSES (Note 25)</b>			
Administration	1 025 997	1 081 144	1 053 114
Services financiers	280 491	253 246	296 913
Gouvernance	43 700	33 399	33 172
Services de planification et inspection des bâtiments	508 958	420 628	475 028
Coûts après clôture	644 895	643 880	600 644
Installations de production d'électricité	351 830	290 114	333 442
Services de gestion des déchets solides	4 881 643	4 844 086	4 037 002
Tourisme	319 856	317 623	363 893
	8 057 170	7 884 120	7 193 208
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL (Note 26)</b>	( 334 718)\$	241 434	638 734
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		13 577 131	12 938 397
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		13 818 565 \$	13 577 131 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
État de la situation financière consolidé  
Au 31 décembre

	2021	2020
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (Note 3)	802 550 \$	614 610 \$
Investissements (Note 4)	3 408 921	2 719 548
Comptes à recevoir	588 144	604 424
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (Note 5)	130 908	91 361
Actifs pour allocation de retraite (Note 12)	99 800	219 100
Actifs au plan d'éducation et de communication (Note 6)	71 604	190 606
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	72 392	71 436
Actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 8)	7 369 075	6 747 248
	12 543 394	11 258 333
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (Note 9)	1 020 828	757 689
Comptes à payer et frais courus	504 141	433 142
Dette à long terme (Note 10)	7 404 000	8 164 000
Congés de maladie courus (Note 11)	107 355	190 000
Revenus perçus d'avance (Note 13)	87 969	88 856
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	72 392	71 436
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 14)	7 351 355	6 721 660
	16 548 040	16 426 783
<b>DETTE NETTE (Page 6)</b>	( 4 004 646)	( 5 168 450)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (Note 19)	45 072 971	43 930 217
Amortissement cumulé	( 27 278 927)	( 25 222 862)
	17 794 044	18 707 355
Frais payés d'avance	29 167	38 226
	17 823 211	18 745 581
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	13 818 565 \$	13 577 131 \$

Approuvé au nom du conseil:

 Administrateur

 Administrateur

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR		
État de la variation de la dette nette consolidé		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	2020
Surplus annuel	241 434 \$	638 734 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 1 142 754)	( 1 963 209)
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 056 065	1 636 960
	1 154 745	312 485
Utilisation (acquisition) des charges payées d'avance	9 059	( 38 226)
<b>DIMINUTION DE LA DETTE NETTE</b>	<b>1 163 804</b>	<b>274 259</b>
<b>DETTE NETTE, début de l'exercice</b>	<b>( 5 168 450)</b>	<b>( 5 442 709)</b>
<b>DETTE NETTE, fin de l'exercice</b>	<b>( 4 004 646)\$</b>	<b>( 5 168 450)\$</b>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR		
État des flux de trésorerie consolidé		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENTS</b>		
Surplus annuel	241 434 \$	638 734 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 056 065	1 636 960
Comptes à recevoir	16 280	( 39 129)
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	( 39 547)	( 28 145)
Charges payées d'avance	9 059	( 38 226)
Comptes à payer et frais courus	70 999	91 052
Variations dans les revenus perçus d'avance	( 887)	2 303
Variation dans les congés de maladie courus	( 82 645)	-
Variation de l'actif pour allocation de retraite	119 300	( 77 700)
	2 390 058	2 185 849
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 1 142 754)	( 1 963 209)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	263 139	206 965
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	629 695	584 018
Remboursement de la dette à long terme	( 918 000)	( 1 022 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	158 000	942 000
	132 834	710 983
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Variation dans les investissements	( 689 373)	( 2 685 199)
Actifs au plan d'éducation et de communication	119 002	( 2 302)
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	( 621 827)	( 585 024)
	( 1 192 198)	( 3 272 525)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE</b>	<b>187 940</b>	<b>( 2 338 902)</b>
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice</b>	<b>614 610</b>	<b>2 953 512</b>
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>802 550 \$</b>	<b>614 610 \$</b>



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népissiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 18 novembre 2020.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(c) Revenus perçus d'avance**

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

**(f) Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connus. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**(g) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des sommes à recevoir des agences gouvernementales et de dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, risque de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**(h) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**(i) Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	<u>Année</u>
Terrains	S/O
Améliorations de terrains	20 - 30 années
Bâtiments	20 - 47 années
Chemins	20 - 47 années
Machineries et équipements	5 - 47 années
Véhicules	5 - 20 années
Matériels, logiciels et équipements de télécommunication	2,5 années
Gestion des déchets:	
Cellules d'enfouissement	2,5 années
Système de collecte du lixiviat	20 - 43 années
Processus de traitement	20 - 47 années
Installations de production d'électricité	20 - 30 années

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(i) Immobilisations corporelles (suite)**

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Aucune charge d'amortissement n'est calculée sur les acquisitions de l'exercice courant.

**(j) Information sectorielle**

La Commission offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Office du tourisme Chaleur

L'Office de tourisme Chaleur a pour but de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

Services d'aménagement régionaux

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Installations de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité à partir du méthane au site d'enfouissement.

**(k) Avantages postérieurs à l'emploi**

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la Note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la Note 12.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**3. ENCAISSE**

	2021	2020
Encaisse (affectée) (Note 22)	326 743 \$	526 769 \$
Encaisse (non affectée)	475 807	87 841
	<b>802 550 \$</b>	<b>614 610 \$</b>

**4. INVESTISSEMENTS**

	2021	2020
Dépôt à terme, 0.40%, venant à échéance le 6 juin 2022	35 316 \$	35 019 \$
Dépôt à terme, 1.30%, venant à échéance le 7 décembre 2023	376 622	226 000
Dépôt à terme, 1.30%, venant à échéance le 7 décembre 2023	759 178	428 000
Dépôt à terme, 0.85%, venant à échéance le 7 décembre 2022	2 235 585	2 030 000
Intérêts courus à recevoir	2 220	529
	<b>3 408 921 \$</b>	<b>2 719 548 \$</b>

**5. SOMMES À RECEVOIR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES**

	2021	2020
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	130 908 \$	91 361 \$

**6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION**

	2021	2020
Encaisse	47 \$	47 \$
Dépôt à terme, 0.40%, venant à échéance le 8 mai 2022	58 211	176 453
Dépôt à terme, 0.40%, venant à échéance le 8 juillet 2022	10 820	10 739
Intérêts courus à recevoir	2 526	3 367
	<b>71 604 \$</b>	<b>190 606 \$</b>

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer, conjointement, un plan d'éducation et de communication.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externes sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**7. FONDS TENUS EN FIDUCIE**

La Commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2021.

**8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

	2021	2020
Dépôt à terme, 0.75%, venant à échéance le 15 novembre 2022	402 888 \$	399 889 \$
Dépôt à terme, 3.05%, venant à échéance le 15 novembre 2022	6 122 334	5 941 129
Dépôt à terme, 2.20%, venant à échéance le 15 novembre 2022	390 121	381 723
Dépôt à terme, 0.85%, venant à échéance le 15 novembre 2022	428 044	-
Intérêts courus à recevoir	25 688	24 507
	<b>7 369 075 \$</b>	<b>6 747 248 \$</b>

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par 17 720 \$ (25 588 \$ en 2020). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2022 par la réduction du transfert des fonds.

**9. EMPRUNTS BANCAIRES**

	2021	2020
Marge de crédit - fonds de capital	830 135 \$	751 163 \$
Marge de crédit - installations de production d'électricité	190 693	6 526
	<b>1 020 828 \$</b>	<b>757 689 \$</b>

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,45% de 700 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, dont 700 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2021 (700 000 \$ en 2020).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,45% de 4 368 000 \$ pour le fonds de capital, dont 3 537 865 \$ est inutilisée au 31 décembre 2021 (3 616 837 \$ en 2020).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,45% de 3 433 000 \$ pour le fonds de l'installations de production d'électricité, dont 3 242 307 \$ est inutilisée au 31 décembre 2021 (3 426 474 \$ en 2020).

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**10. DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
BF 47, 1.35% - 3.45%, remboursé durant l'année	- \$	172 000 \$
BH 48, 1.35% - 3.80%, dû 2032, DC#11-0054 et DC#11-0066	455 000	509 000
BJ 47, 1.25% - 3.70%, dû 2023, DC#12-0060	160 000	236 000
BL 46, 1.20% - 3.70%, dû 2034, DC#13-0001 et DC#13-0036	1 084 000	1 234 000
BQ 52, 1.20% - 2.70%, dû 2027, DC#16-0042	572 000	661 000
BT 39, 2.10% - 3.48%, dû 2028, DC#17-0058	1 277 000	1 439 000
BU 40, 2.55% - 3.70%, dû 2038, DC#17-0076	2 847 000	2 971 000
BY 47, 0.50% - 1.80%, dû 2030, DC#09-0146 et DC#19-0034	851 000	942 000
CA 38 - 0.85% - 2.38%, dû 2031, DC #10-0034 et DC#11-0066	158 000	-
	<b>7 404 000 \$</b>	<b>8 164 000 \$</b>

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2022	780 000 \$
2023	775 000
2024	710 000
2025	615 000
2026	633 000
Après	3 891 000

**7 404 000 \$**

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour les dettes à long terme apparaissant à l'état de la situation financière consolidé.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**11. CONGÉS DE MALADIE COURUS**

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,5 jours par mois pour les employé(e)s non syndiqués. Les employé(e)s peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Tous les employé(e)s non syndiqués embauchés avant 2013 sont éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois (120 jours de travail). Cet avantage n'est pas disponible pour les employé(e)s engagé après 2013.

Les employé(e)s syndiqués accumulent les congés de maladie à raison de 1,25 jours par mois et peuvent accumuler un maximum de 200 jours. Ils ne sont pas éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation des salaires annuels de 1,5%;
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 2,69%;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisés pour chaque année est 11,2 jours pour les services d'aménagement et planification et 7,9 jours pour les services de gestion des déchets solides par employé(e) par année;
- nous supposons aucune cessation d'emploi, mortalité ou invalidité précédant la retraite;
- l'âge de retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le congé de maladie est un bénéfice non financé. Il n'y a donc aucun actif applicable. Les bénéfices sont payés par les revenus généraux lorsqu'ils viennent à échéance. Le passif non financé était 107 355 \$ au 31 décembre 2021 (190 000 \$ au 31 décembre 2020).

**12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE**

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué un montant estimé de 100 600 \$ pour 2021 (136 700 \$ en 2020). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2021 était néant (néant en 2020).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 3 août 2021 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 2 637 900 \$. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021:

	Estimé 2021
Valeur au marché de l'actif du régime	2 898 800 \$
Obligation au titre des prestations constituées	2 974 800
Situation de capitalisation	( 76 000)
Gains actuariels non amortis	175 800
<b>Surplus du régime de retraite</b>	<b>99 800 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE (suite)**

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- augmentation des salaires annuels de 3%;
- le taux d'inflation attendu est de 2,10%;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,55%;
- le taux de rendement net attendu est de 5,55%;
- 70% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.

	Estimé 2021
Coût du service courant de l'employeur	121 700 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	151 500
Rendement attendu des actifs	( 148 100)
Pertes d'expérience	14 600
<b>Charges du plan de retraite</b>	<b>139 700 \$</b>

**13. REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	2021	2020
Plan d'éducation et de communication	71 599 \$	70 857 \$
Fonds affectés aux besoins de traduction	16 370	17 999
	<b>87 969 \$</b>	<b>88 856 \$</b>

**14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminés sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2020), en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses d'après fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de 12 031 408 \$ (11 404 178 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4 025 848 tonnes métriques dont 1 566 000 tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2021 (1 653 000 en 2020).

Au 31 décembre 2021, la dette d'après fermeture est de 7 351 355 \$ (6 721 660 \$ en 2020) que la Commission de services régionaux Chaleur a financé avec des dépôts à terme d'une valeur marchande de 7 369 075 \$ (6 747 248 \$ en 2020) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2022, pour un surplus de 17 720 \$ (surplus de 25 588 \$ en 2020) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE (suite)**

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons au trésor et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir de base	2021 Taux effectif	2020 Taux effectif
Dépôt à terme	à maturité	Voir Note 8	3,05%

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à l'information fournie par cette étude.

**15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

**16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

**Emprunt d'exploitation**

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2021, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

**Emprunt interfonds**

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds ne sont pas conformes aux exigences.

**17. DONNÉES COMPARATIVES**

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante. Ces changements n'affectent pas les résultats de l'année précédente.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**18. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	2021	2020
Dettes nettes (Page 6)	( 4 004 646)\$	( 5 168 450)\$
Ajustement:		
Dettes à long terme	7 404 000	8 164 000
Frais payés d'avance	29 167	38 226
<b>Actif net courant</b>	<b>3 428 521</b>	<b>3 033 776</b>
Moins:		
Surplus (déficit) de l'année antérieure:		
- Collaboration et planification régionale	146 332	117 858
- Aménagement et planification	58 209	17 590
- Installations de production d'électricité	( 131 889)	85 803
- Gestion des déchets solides	219 602	86 401
- Tourisme	8 000	-
Passifs à court terme nets du fonds de capital	( 941 961)	( 1 942 302)
Fonds de réserve	3 639 154	4 368 172
	<b>2 997 447</b>	<b>2 733 522</b>
<b>Surplus du fonds de fonctionnement</b>	<b>431 074 \$</b>	<b>300 254 \$</b>
Surplus (déficit) de l'année courante:		
- Collaboration et planification régionale	79 862 \$	146 332 \$
- Aménagement et planification	80 705	58 209
- Installations de production d'électricité	( 20 989)	( 131 889)
- Gestion des déchets solides	243 320	219 602
- Tourisme	48 176	8 000
	<b>431 074 \$</b>	<b>300 254 \$</b>



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

## 19. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériels informatiques	Machineries et équipements	Chemins	Gestion des déchets	Installations de production d'électricité	2021 Total	2020 Total
<b>COÛT</b>											
Solde au début de l'exercice	159 089 \$	2 721 040 \$	393 797 \$	751 164 \$	56 476 \$	3 464 774 \$	5 481 868 \$	27 681 211 \$	3 220 798 \$	48 930 217 \$	41 967 068 \$
Plus: Ajouts nets au cours de l'exercice	-	-	-	-	15 232	16 254	1 311 348	-	-	1 342 734	1 953 269
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>159 089</b>	<b>2 721 040</b>	<b>393 797</b>	<b>751 164</b>	<b>56 476</b>	<b>3 480 028</b>	<b>5 498 122</b>	<b>28 792 459</b>	<b>3 220 798</b>	<b>48 072 951</b>	<b>43 930 217</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>											
Solde au début de l'exercice	-	943 127	319 075	231 370	48 663	1 847 054	2 061 941	19 461 943	309 689	25 222 862	23 583 932
Plus: Amortissement au cours de l'exercice	-	89 227	23 590	33 166	3 124	299 789	204 393	1 254 217	148 539	2 056 065	1 636 980
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>1 032 354</b>	<b>342 665</b>	<b>264 536</b>	<b>51 787</b>	<b>2 146 843</b>	<b>2 266 334</b>	<b>20 716 160</b>	<b>458 218</b>	<b>27 278 927</b>	<b>25 222 862</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>159 089 \$</b>	<b>1 688 686 \$</b>	<b>51 132 \$</b>	<b>486 628 \$</b>	<b>4 689 \$</b>	<b>1 333 185 \$</b>	<b>3 231 788 \$</b>	<b>8 076 299 \$</b>	<b>2 762 580 \$</b>	<b>17 794 044 \$</b>	<b>18 737 355 \$</b>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

## 20. RÉCONCILIATION DU SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonds de fonctionnement					Capital	Aménagement et planification Fonds de réserve général	Fonds de réserve général	2021 Total
	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Tourisme	Capital	Capital	Capital	2021 Total
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2021 AUX FINS DES EXIGENCES DU CCSP</b>	( 227 726)\$	105 075 \$	347 208 \$	1 999 959 \$	63 906 \$	( 2 056 823)\$	- \$	9 833 \$	<b>241 434 \$</b>
Surplus - deuxième exercice précédent	117 858	17 590	85 803	86 401	-	-	-	-	307 652
Transfert inter-fonds:									
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	( 330 000)	( 350 000)	-	-	-	680 000	-
-Fonds de capital aux fonds de réserve de capital	-	-	-	-	-	1 218 853	( 10 000)	( 1 208 853)	-
-Fonds de réserve de capital au fonds de fonctionnement général	-	-	-	200 000	-	-	-	( 200 000)	-
Dépenses en capitaux	-	-	-	( 925 000)	-	925 000	-	-	-
Reboursement du principal de la dette à long terme	-	-	( 124 000)	( 636 000)	-	760 000	-	-	-
Répartition des services corporatifs	189 730	( 41 960)	-	( 132 040)	( 15 730)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	-	-	2 056 066	-	-	2 056 066
<b>Total d'ajustements au surplus (déficit) de l'année 2021</b>	<b>307 588 \$</b>	<b>( 24 370)\$</b>	<b>( 368 197)\$</b>	<b>( 1 756 639)\$</b>	<b>( 15 730)\$</b>	<b>4 959 919 \$</b>	<b>( 10 000)\$</b>	<b>( 728 853)\$</b>	<b>2 363 718 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2021</b>	<b>79 862 \$</b>	<b>80 705 \$</b>	<b>( 20 989)\$</b>	<b>243 320 \$</b>	<b>48 176 \$</b>	<b>2 903 096 \$</b>	<b>( 10 000)\$</b>	<b>( 719 018)\$</b>	<b>2 605 152 \$</b>





COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

## 21. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Collaboration et planification régionale	Services d'aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Services de gestion des déchets solides	Tourisme	2021 Total	2020 Total
<b>REVENUS</b>							
Vente de services	- \$	- \$	576 238 \$	4 551 139 \$	335 586 \$	5 462 963 \$	5 234 121 \$
Frais facturés aux membres	163 735	623 557	-	1 397 242	-	2 184 534	2 180 475
Autres revenus	68 054	-	13 996	135 832	45 943	263 825	220 275
Intérêts	-	-	-	214 232	-	214 232	197 073
	231 789	623 557	590 234	6 298 445	381 529	8 125 554	7 831 942
<b>DÉPENSES</b>							
Salaires et bénéfices	209 679	410 588	-	1 650 740	120 761	2 391 768	2 298 298
Biens et services	165 341	101 406	141 584	1 845 635	3 189	2 257 155	1 990 576
Amortissement	-	-	148 550	1 907 536	-	2 056 066	1 636 959
Intérêts	-	-	101 274	116 035	-	217 307	258 405
Autres	84 494	6 487	167	677 003	193 673	961 824	1 008 870
	439 514	518 481	391 555	6 196 947	317 623	7 884 120	7 193 208
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	( 227 725) \$	105 076 \$	198 679 \$	1 041 498 \$	62 906 \$	241 434 \$	638 734 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

## 22. ÉTAT DES RÉSERVES

	Aménagement et planification Fonds de réserve générale		Fonds de réserve générale		Total 2021	Total 2020
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
<b>ACTIFS (PASSIFS)</b>						
Encaisse	38 000 \$	- \$	172 426 \$	116 317 \$	326 743 \$	526 769 \$
Dépôts à terme	-	-	-	3 371 384	3 371 384	2 684 000
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	2 220	2 220	529
À payer au fonds de fonctionnement général	-	-	-	( 61 193)	( 61 193)	( 61 979)
À recevoir du fonds de capital	-	-	-	-	-	1 218 853
<b>SURPLUS ACCUMULÉS</b>	38 000 \$	- \$	172 426 \$	3 428 728 \$	3 639 154 \$	4 368 172 \$
<b>REVENUS</b>						
Intérêts	- \$	- \$	- \$	9 860 \$	9 860 \$	529 \$
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	-	680 000	680 000	745 000
	-	-	-	689 860	689 860	745 529
<b>DÉPENSES</b>						
Frais bancaires	-	-	-	25	25	27
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	-	200 000	200 000	367 693
Transfert au fonds de capital	-	10 000	-	1 208 833	1 218 833	88 000
	-	10 000	-	1 408 878	1 418 878	455 720
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	- \$	( 10 000) \$	- \$	( 719 018) \$	( 729 018) \$	289 809 \$

Nom de l'investissement	Montant du principal	Taux d'intérêt	Maturité
Dépôt à terme	376 622 \$	1.30%	7 décembre 2023
Dépôt à terme	759 178 \$	1.30%	7 décembre 2023
Dépôt à terme	2 235 585 \$	0.85%	7 décembre 2022
Encaisse	326 743 \$	-	S/O



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

22. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 17 mars 2021):

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Jean-Guy Grant qu'une somme de 150 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de capital (Résolution du 17 mars 2021):

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Jean-Guy Grant qu'une somme de 200 000\$ soit transférée du fonds de réserve de capital au fonds de fonctionnement général.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de production d'électricité (Résolution du 17 mars 2021):

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Jean-Guy Grant qu'une somme de 330 000\$ soit transférée du fonds de production d'électricité au fonds de réserve de capital.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de capital (Résolution du 21 avril 2021):

Proposé par Luc Desjardins, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 1 208 833\$ soit transférée du fonds de réserve de capital (via le recevable de ce fonds) au fonds de capital (via le payable de ce fonds).

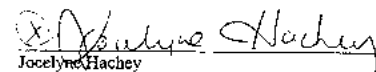
Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de capital d'aménagement et planification (Résolution du 21 avril 2021):

Proposé par Luc Desjardins, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 10 000\$ soit transférée du fonds de réserve de capital d'aménagement et planification (via le recevable de ce fonds) au fonds de capital (via le payable de ce fonds).

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 17 novembre 2021):

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Laura McNulty qu'une somme de 200 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions:

  
Jocelyne Hachey  
Directrice générale  
Commission de services régionaux Chaleur

Le 31 mai 2022  
Date

Soceau Municipal

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

23. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Tourisme	Amortissement immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>								
Ventes de services	-	\$ -	\$ 673 323	\$ 4 367 000	\$ 335 586	\$ -	\$ -	\$ 5 375 909
Frais facturés aux membres	154 335	623 557	-	1 260 000	-	-	-	2 037 892
Autres revenus	-	2 000	-	100 000	-	-	-	102 000
Intérêts	-	-	-	206 651	-	-	-	206 651
Surplus	117 858	17 590	85 803	86 401	-	-	( 307 652)	-
Transfert des fonds internes	195 750	-	-	218 000	-	-	( 413 730)	-
	467 923	643 147	759 126	6 238 052	335 586	-	( 721 382)	7 722 452
<b>DÉPENSES</b>								
Administration	418 223	92 029	-	515 745	-	-	-	1 025 997
Gouvernance	43 700	-	-	-	-	-	-	43 700
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	508 958	-	-	-	-	-	508 958
Coûts après clôture	-	-	-	644 695	-	-	-	644 695
Installations de production d'électricité	-	-	203 300	-	-	148 530	-	351 830
Services de gestion des déchets solides	-	-	-	2 974 107	-	1 907 536	-	4 881 643
Tourisme	-	-	-	-	319 856	-	-	319 856
Services financiers:	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mauvaises créances	-	-	-	1 500	-	-	-	1 500
- Intérêts et frais bancaires	-	200	250	35 000	-	-	-	35 450
- Intérêts sur la dette à long terme	-	-	101 576	139 465	-	-	-	241 041
- Autres charges financières	-	-	-	2 500	-	-	-	2 500
- Transfert aux fonds internes	6 000	41 960	454 000	1 925 040	15 730	-	( 2 442 730)	-
	467 923	643 147	759 126	6 238 052	335 586	2 056 066	( 2 442 730)	8 057 170
<b>SURPLUS BUDGÉTAIRE AJUSTÉS</b>	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ ( 2 056 066)	\$ 1 721 348	\$ ( 334 718)

## COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

## 24. ANNEXE AUX REVENUS

	(Non audité) 2021 Budget	2021 Actuel	2020 Actuel
<b>REVENUS</b>			
<i>Vente de services</i>			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	3 828 500 \$	3 986 786 \$	3 831 775 \$
Déchets de construction et de démolition	384 000	332 095	379 267
Production d'électricité	673 323	576 238	528 826
Tourisme	335 586	335 586	317 059
Matières recyclables	154 500	232 258	177 194
	<b>5 375 909 \$</b>	<b>5 462 963 \$</b>	<b>5 234 121 \$</b>
<i>Frais facturés aux membres</i>			
Frais de collaboration et planification régionales	154 335 \$	163 735 \$	198 464 \$
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	623 557	623 557	616 381
Frais de déversement	1 260 000	1 397 242	1 365 630
	<b>2 037 892 \$</b>	<b>2 184 534 \$</b>	<b>2 180 475 \$</b>
<i>Autres revenus</i>			
Planification et développement	2 000 \$	- \$	368 \$
Tourisme	-	45 943	71 955
Plan d'adaptation aux changements climatiques	-	68 054	81 092
Déchets solides	100 000	135 832	66 858
Installations de production d'électricité	-	13 996	-
	<b>102 000 \$</b>	<b>263 825 \$</b>	<b>220 273 \$</b>

## COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

## 25. ANNEXE AUX DÉPENSES

	(Non audité) 2021 Budget	2021 Actuel	2020 Actuel
<b>DÉPENSES</b>			
<i>Administration</i>			
<i>Services corporatifs</i>			
<i>Administration</i>			
Bureau de la directrice générale	208 988 \$	262 145 \$	267 797 \$
<i>Gestion financière</i>			
Audit externe	21 500	22 029	13 820
<i>Autres</i>			
Assurance responsabilité civile	4 500	207	152
Honoraires professionnels	2 500	-	-
Relations publiques	63 500	34 641	33 016
Dépenses de bureau	57 445	65 333	30 077
Traduction	15 000	8 068	4 750
Mesure d'urgence régionales	22 290	20 122	37 582
Planification régionale	22 500	13 571	400
	<b>187 735</b>	<b>141 942</b>	<b>105 977</b>
<i>Planification locale</i>			
Honoraires professionnels	3 000	21 245	4 693
Relations publiques	14 000	9 419	8 589
Dépenses de bureau	75 029	64 539	67 422
	<b>92 029</b>	<b>95 203</b>	<b>80 704</b>
<i>Déchets solides</i>			
Administration	335 745	331 818	335 149
Assurance responsabilité civile	50 000	101 861	60 375
Honoraires professionnels	20 000	35 132	100 716
Dépenses de bureau	110 000	91 014	88 576
	<b>515 745</b>	<b>559 825</b>	<b>584 816</b>
	<b>1 025 997 \$</b>	<b>1 081 144 \$</b>	<b>1 053 114 \$</b>
<i>Services financiers</i>			
Intérêts et frais bancaires	35 450 \$	34 844 \$	30 806 \$
Intérêts sur la dette à long terme	241 041	217 307	258 504
Mauvaises créances	1 500	-	-
Coût du financement temporaire	2 500	1 095	7 603
	<b>280 491 \$</b>	<b>253 246 \$</b>	<b>296 913 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**25. ANNEXE AUX DÉPENSES (suite)**

	(Non audité) 2021 Budget	2021 Actuel	2020 Actuel
<b>DÉPENSES (suite)</b>			
<u>Gouvernance</u>			
Honoraires	32 100 \$	28 477 \$	27 500 \$
Déplacement	2 500	2 132	1 608
Formation et perfectionnement	2 000	-	-
Autre	7 100	2 790	4 064
	<b>43 700 \$</b>	<b>33 399 \$</b>	<b>33 172 \$</b>
<u>Services de planification et d'inspection des bâtiments</u>			
Personnel	490 608 \$	410 588 \$	448 707 \$
Publicité	250	1 043	1 717
Comité consultatif en planification	11 500	5 160	3 030
Autres dépenses	6 600	3 837	21 574
	<b>508 958 \$</b>	<b>420 628 \$</b>	<b>475 028 \$</b>
<u>Installations pour la production d'électricité</u>			
Assurance	5 800 \$	6 000 \$	5 460 \$
Personnel	36 500	-	14 547
Machineries et équipements	157 000	132 337	160 787
Autres dépenses	4 000	3 247	4 118
Amortissement	148 530	148 530	148 530
	<b>351 830 \$</b>	<b>290 114 \$</b>	<b>333 442 \$</b>
<u>Services de gestion des déchets solides</u>			
Personnel	1 441 307 \$	1 318 922 \$	1 185 970 \$
Stations et bâtiments	393 500	394 022	373 635
Machineries et équipements	446 500	467 661	352 580
Opérations d'enfouissement	586 300	599 335	477 228
Poste de pesage	50 500	41 416	73 253
Réacheminement des déchets	46 000	48 752	28 375
Déchets domestiques dangereux	10 000	8 843	11 417
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	57 599	46 115
Amortissement	1 907 536	1 907 536	1 488 429
	<b>4 881 643 \$</b>	<b>4 844 086 \$</b>	<b>4 037 002 \$</b>
<u>Tourisme</u>			
Administration	170 655 \$	195 140 \$	229 564 \$
Personnel	149 201	122 483	134 329
	<b>319 856 \$</b>	<b>317 623 \$</b>	<b>363 893 \$</b>

## Corporatif

702, rue Principale, suite 2  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
info@csrchaleurrsc.ca

## Tourisme

702, rue Principale, suite 2  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
www.tourismechaleur.ca

## Urbanisme (Construction)

702, rue Principale, suite 2  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
+1 (506) 542-2688

## Déchets Solides / Recyclage

1 300, route 360  
Allardville, N.-B. E8L 1H5  
+1 (506) 725-2402

